

ESSEC EME

Mastère Spécialisé Marketing Management 2007-2008

Professeur : Christian HARBULOT

« LA CULTURE » :
VECTEUR DE LA STRATEGIE DE PUISSANCE
DE LA CHINE EN AFRIQUE ?

Participants :

Florence DENIEUL

Véronique GIARDINA

Ahmed HADDADI

Marie-Caroline LEPEE-TREILLE

Marjorie POUZADOUX

Corinne SADKI

Joane SIKSOUS

Thierry VINCENT

SOMMAIRE

PREFACE A LA SECONDE EDITION	4
<hr/>	
I. SYNTHÈSE	5
<hr/>	
1. LES CULTURES CHINOISES ET AFRICAINES	5
2. L'« INEFFICIENCE » DES PAYS DU NORD	6
3. LES RÉFÉRENCES À LA DIMENSION CULTURELLE DANS LA DIVERSITÉ D' ACTIONS CHINOISES	6
CONCLUSION	7
<hr/>	
II. LES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE CHINOISE	8
<hr/>	
INTRODUCTION	8
1. QU'EST-CE QUE LA CULTURE ?	8
2. ET AU CENTRE ÉTAIT LA CHINE	8
A. L'IDÉE DU MONDE, SES REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES	8
B. L'INFLUENCE CONFUCÉENNE SUR LA PENSÉE CHINOISE	9
C. LES FONDEMENTS D'UNE PENSÉE POLITIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT	9
D. LE RAYONNEMENT : INVENTIONS FONDAMENTALES ET ASSIMILATION DES CULTURES ÉTRANGÈRES	9
3. LA CHINE AU XXIÈME SIÈCLE : UNE IDENTITÉ NATIONALE BLESSÉE	10
A. LES TRAITÉS INÉGAUX	10
B. MAOÏSME, POST-COMMUNISME ET SOCIALISME DE MARCHÉ	11
CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	11
<hr/>	
III. ÉLÉMENTS DE CULTURE AFRICAINE	12
<hr/>	
INTRODUCTION	12
1. LA RELIGION	12
2. LA TRADITION ORALE	14
BIBLIOGRAPHIE	15
<hr/>	
IV. LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE : UNE OPPOSITION AFFIRMÉE FACE AU COLONIALISME ?	17
<hr/>	
1. HISTORIQUE DES RELATIONS	17
A. L'AVANT BANDUNG	17
B. LA CONFÉRENCE DE BANDUNG	17
2. LE RÔLE DE LA CULTURE DANS LE COLONIALISME EUROPÉEN EN AFRIQUE	18
A. LA COLONISATION COMME DESTRUCTEUR DE CULTURE RELIGIEUSE ET SOCIALE	18
B. LA COLONISATION COMME DESTRUCTEUR DE VALEURS (OU LE FARDEAU DE L'HOMME NOIR)	19
3. LE RESPECT CULTUREL COMME ARGUMENT EN FAVEUR DU DISCOURS OFFICIEL CHINOIS	19

ANNEXES	20
----------------	-----------

V. DECLARATIONS OFFICIELLES ET TEMOIGNAGES VISIBLES DE L'ACTION CULTURELLE CHINOISE EN AFRIQUE

1. LES DECLARATIONS OFFICIELLES ET LES MODES D'EXPRESSION DE LA COOPERATION CULTURELLE	24
2. ARTS ET EVENEMENTS CULTURELS	25
3. L'EDUCATION, UN DOMAINE DE CHOIX POUR LA CHINE EN MATIERE D'INFLUENCE CULTURELLE EN AFRIQUE	26
A. OUVERTURE DES UNIVERSITES CHINOISES AUX ETUDIANTS AFRICAINS	26
B. ENSEIGNANTS ET FORMATEURS ENVOYES EN AFRIQUE, FINANCEMENT D'ECOLES RURALES	26
C. LES NOUVEAUX MEDIAS, UN BON VECTEUR DE DIFFUSION DES SAVOIRS	27
D. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, COMPLEMENT INDISPENSABLE A L'EDUCATION	27
4. LES ENTREPRISES CHINOISES, OUTIL PRAGMATIQUE ET RENTABLE DE DEVELOPPEMENT DE LA VISIBILITE CULTURELLE	27
5. DES MEDIAS CHINOIS AU SERVICE DE LA VALORISATION DE LA MOINDRE INITIATIVE EN SYNTHESE	28
BIBLIOGRAPHIE	28

VI. DIMENSIONS CULTURELLES DE LA STRATEGIE DE PUISSANCE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE AU SENEGAL ?

1. LE SENEGAL : UN ETAT QUADRAGENAIRE MAIS UN PEUPEMENT REMONTANT AU PALEOLITHIQUE	30
2. LEOPOLD SEDAR SENGHOR : « LA CULTURE EST LE SOCLE DU DEVELOPPEMENT » (30 MARS 1966 DISCOURS AU FESTIVAL DES ARTS NEGRES DE DAKAR)	31
3. L'AUTORITE DE L'ETAT, L'UNION AFRICAINE : OPPOSITION A LA CULTURE DU BILATERALISME DE LA CHINE	32
4. UNE SYMBIOSE BIOLOGIQUE DES DIFFERENTES ETHNIES DU SENEGAL	32
LES PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES DU SENEGAL ET LEURS ACTIVITES ECONOMIQUES	32
5. LE PRAGMATISME POLITIQUE SENEGALAIS	38
6. LES ARTISTES SENEGALAIS ET LA CHINE	40
7. L'EDUCATION	41
8. LE FOOTBALL	41
9. LA SANTE	42
CONCLUSIONS ET CITATIONS	42

VII. LES DIFFERENCES CULTURELLES PEUVENT-ELLES BLOQUER L'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA CHINE EN AFRIQUE ? L'EXEMPLE DU NIGERIA

1. PRESENTATION DU NIGERIA	44
2. UNE VIE CULTURELLE RICHE	44
3. LES RESSOURCES DU PAYS	45
4. UNE SITUATION DE CRISE	46
5. ZONE DE LIBRE-ECHANGE AVEC LA CHINE	46

PREFACE

Le caractère (nécessairement) factuel, historique du présent et du passé, de cette vaste analyse nous a amenés à reprendre, compiler et synthétiser diverses sources d'information, à utiliser des expressions consacrées et des textes législatifs et littéraires qui ne peuvent être modifiés.

Nous avons décidé de supprimer l'ample et ultime partie des « Dossiers bibliographiques » qui regroupait la reproduction de trois documents : « L'affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine », de M. Cisse, « La Chine à l'assaut du marché africain, ambivalences du commerce Sud-Sud » de J.-C. Servant et les extraits d'échanges sino-africains de 2007 à 2004 émanant du site Internet chinafrique.com Nous tenons cette partie à la disposition du lecteur.

Nous espérons que le caractère polyphonique de ce travail ne nuira pas à sa cohérence globale et souhaitons une bonne lecture à celui qui s'apprête à parcourir ces lignes.

I. SYNTHÈSE

1. Les cultures chinoises et africaines

La mise en relation de ces deux cultures aboutira-t-elle à une coexistence harmonieuse ou à un rapport de domination subi « La culture, facteur de puissance de la Chine en Afrique » ?

Quels sont, au quotidien, les facteurs qui permettent aux Chinois et Africains, de dialoguer, de se respecter, et trouver ensemble un avenir ?

Deux dimensions fondamentales séparent et opposent les cultures de ces deux vastes continents : d'une part, le rapport du spirituel et au temporel et, d'autre part, le caractère écrit ou oral de la culture.

En Chine le domaine spirituel, c'est-à-dire la religion, la morale et la transcendance, est au service du monde temporel, c'est-à-dire de la réalité concrète prise dans ses dimensions économique et politique.

Les seules religions autorisées par l'État ne sont considérées qu'en fonction de leur efficacité et de leur utilité. Ce qui fait du confucianisme, du taoïsme et du bouddhisme des auxiliaires du système politique et économique en place, en l'occurrence du « socialisme de marché » ou capitalisme à la chinoise.

En Chine, le spirituel est au service du temporel.

La situation est exactement inverse dans les cultures africaines : aucune institution sociale, politique ou économique n'existe hors de la religion, qu'il s'agisse des religions du livre (islam et christianisme) ou des divers animismes locaux. Le concept magico-religieux prime sur tout autre impératif.

En Afrique, c'est donc le temporel qui est au service du spirituel.

De plus, la Chine et l'Afrique se caractérisent par des traditions culturelles distinctes, l'une écrite et l'autre orale, qui ont profondément influencé leur histoire.

En Chine, on utilise depuis l'Antiquité une même langue écrite qui a permis d'unifier des peuples parlant des dialectes différents. Cette unité linguistique, puis sociale, économique et politique, fait la force de la Chine : c'est un ensemble structuré et dominé par un seul gouvernement, porteur d'une volonté forte d'expansion politique et économique.

C'est la généralisation du mandarin écrit (prononcé diversement selon les régions et coexistant avec les dialectes locaux) qui a permis cette uniformisation.

À l'opposé, l'Afrique connaît une totale disparité linguistique. Il est probable que la volatilité des traditions orales ait empêché les cultures africaines de s'unifier autour d'un unique système de langue. La difficulté de communication entre les peuples n'étant pas propice à la constitution d'une union africaine (qui tarde encore à venir), l'Afrique est aujourd'hui un agglomérat d'états indépendants, politiquement instables, pour beaucoup d'entre eux. Or, seule la stabilité politique que donne la paix civile et sociale, permet la croissance économique. Cette disparité est donc la

cause indirecte de la vulnérabilité africaine aux assauts de grandes puissances, qui ont pu, à l'exemple de la Chine, trouver plus tôt leur unité.

2. L'« inefficience » des pays du Nord

En appuyant d'une part sa communication « politique » dans les relations sino-africaines sur le principe de **non-ingérence**, Elle renforce son pouvoir de séduction auprès des **dictateurs**.

D'autre part, les dictateurs d'Afrique trouve dans l'**inefficience des pays du Nord**, à savoir « le **manque de respect des cultures d'Afrique** » du pain béni pour s'allier à la Chine, ouvrir leurs marchés à la Chine, tout ceci à leur profit premier, en « **manipulant** » les **populations d'Afrique**. Les actions culturelles chinoises ne sont qu'un alibi sous prétexte de respect mutuel, ce n'est pas le bien commun des deux parties qui est recherché mais la domination de la Chine sur le continent africain, pourvoyeur de matières premières pour la Chine. Cependant cette « faiblesse » occidentale a été exploitée depuis 40ans, bien que certaines populations africaines se « rebellent » contre cette domination commerciale, cet alibi est ancré dans les populations et les rouages des administrations pour la plupart « non démocratiques » et représente une inertie de crédibilité telle que le « rouleau compresseur » chinois peut poursuivre son œuvre unilatérale de conquête sur les marchés africains.

« La Chine et le Sénégal, dotés tous deux d'une tradition culturelle spéciale, peuvent s'apprendre et s'inspirer l'un auprès de l'autre. » Président Hu Jintao, le 22 juin 2006 au Grand Palais du Peuple à Pékin devant le Président Wade

3. Les références à la dimension culturelle dans la diversité d'actions chinoises

La Chine a besoin du Sénégal pour développer son commerce en Afrique de l'ouest. Au Sénégal pour faire face à cette concurrence portée par la religion islamique, la Chine semble avoir choisi de s'appuyer sur, les femmes qui constituent traditionnellement son principal groupe de soutien (en apportant « pouvoir d'achat », « éducation » et « aides sanitaires »), les artistes majoritairement plutôt réticents à la montée en puissance des groupes religieux (par des investissements en infrastructures culturelles et l'ouverture de leur marché), les amateurs de football (par la rénovation de stades vétustes).

« La reconnaissance de l'identité culturelle du continent constitue un aspect inhérent de la politique chinoise. Si le G8 ou l'OMC n'ont jamais songé à inviter des groupes de danses folkloriques ou d'exposer quelque 300 pièces de sculpture, de la peinture de la poterie, à l'occasion de leurs arides conférences d'experts, les Chinois, eux, ont tout de suite compris la nécessité. » cf note Renaud Delaporte, Cette promotion culturelle s'appuie également sur une diaspora chinoise évaluée à 130 000 personnes en Afrique, et pouvant atteindre officieusement 500 000 ressortissants.

Plus de 100 écoles, 200 professeurs, 4 000 bourses pour étudiants africains en Chine, 7 000 visas de Ghanéens pou la Chine, marque une accélération de la dimension culturelle sino-africaine.

« Plus le puissant est puissant... Pacte avec les forces invisibles », croyance africaine qui essaime jusque dans les comportements dans les affaires est un lien « culturel » en faveur de la Chine qui est devenue une représentation de la puissance.

L'ancestralité est un élément de communauté concret entre ces deux communautés

« L'oralité versus l'écrit » : bien sûr l'écrit est plus que millénaire en Chine et cette dimension est absente des cultures africaines, cependant la contractualisation des échanges est traditionnellement orale en Chine. Cette forme de confiance à la « parole donnée » est un facteur culturel favorisant au profit de la Chine dans les relations commerciales...

Le « griot », ce voyageur... Nous retrouvons cette métaphore dans les voyages de plusieurs mois durant et à travers plusieurs pays de politiques Chinoises de première importance « le 1er ministre Chou-en-Lai, surnommé l'Africain ».

Récemment, plusieurs partenariats autour des télécommunications satellitaires, la technologie « vecteur des cultures » se sont conclues entre la Chine et certains pays africains.

Conclusion

La relation sino-africaine étant construite autour d'un rapport essentiellement marchand, donc temporel, il est fort probable que les Chinois, dont toute l'énergie est tournée vers l'efficacité économique, exerceront à court terme un rapport de domination (au moins économique) sur les Africains, dont le système social et économique est organisé en fonction d'impératifs spirituels.

Depuis plus de 40 ans, la Chine a développé ses relations avec l'Afrique sur l'inefficacité des pays occidentaux « l'absence de respect » tant sur le plan politique « le principe de non ingérence » qui sied tant aux dictateurs et sur le plan culturel en développant tous azimuts des relations sur ce thème, « modestes » à l'échelle planétaire mais quasi inversement proportionnelles à celles des pays du Nord qui « abandonnent » leurs aides, « ferment » leurs représentations culturelles... en Afrique.

Ce vecteur culturel a été le cheval de Troie de la Chine en Afrique pour les 30 ans passés, l'Afrique semble se réveiller mais il est probable que l'inertie des mémoires et l'emprise des dictatures soient les meilleures alliées de la Chine pour faire « main basse » sur les ressources africaines.

II. LES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE CHINOISE

Introduction

Comment la Chine, pays *humilié* par les Traités inégaux du XIX^e siècle ; pays *misérable* par ses famines décimant 30 millions de paysans entre 1959 et 1962 ; pays *brisé* par les terribles initiatives du régime maoïste, dont la Révolution culturelle, qui amena le pays au bord de la guerre civile, puis de la dictature militaire ; pays *très pauvre* dont la croissance économique était nulle en 1976 et dont 250 millions d'habitants vivaient en dessous du seuil de pauvreté (1 \$/jour) en 1978 ; comment la Chine rayonne-t-elle de manière si prodigieuse aujourd'hui ?

De quelle manière a-t-elle pu reconquérir le *fu-qiang*, c'est-à-dire la richesse collective et la puissance militaire jadis perdues et retrouver sa place de centre du monde ?

On tentera ici d'apporter quelque réponse à ces questions cruciales en isolant plusieurs traits distinctifs et saillants de la civilisation chinoise, autour des axes spirituel et scientifique, politique et économique.

1. Qu'est-ce que la culture ?

Qu'est-ce que la culture ? C'est l'ensemble des *savoirs d'une civilisation*. La culture, c'est aussi la *morale*, c'est-à-dire ce qui s'oppose à la « nature » et nous permet d'en repousser les bas instincts¹.

Ainsi, les « fondamentaux » de la culture chinoise sont avant tout spirituels – doctrines –, et scientifiques – inventions, techniques importées –.

2. Et au centre était la Chine

a. L'idée du monde, ses représentations symboliques

Les Chinois d'antan considéraient leur pays comme le centre civilisé du monde, la Chine étant seule sous le ciel divin : *zhong-guo*, nom usuel de la Chine en chinois, signifie littéralement « royaume du centre » ou « empire du Milieu ».

L'univers était formé par le cercle du ciel qui étendait son influence bénéfique sur le carré du monde. Les quatre coins de ce carré n'étaient pas sous le ciel et étaient peuplés de barbares. Mais la puissance civilisatrice centrale assurée par l'empereur, fils du ciel, pouvait s'étendre, avec d'autant plus de difficulté que la distance était grande, aux barbares : s'ils venaient lui porter tribut, ils recevaient en contrepartie des présents de valeur équivalente. Cet échange commercial permettait aux Chinois de faire des affaires, mais aussi d'apporter un peu de civilisation aux barbares.

¹ André CHARRAK, « Culture », in *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Michel BLAY (dir.), Larousse/CNRS éditions, 2006 [2003].

Les rapports avec le reste du monde n'étaient donc pas considérés de manière égalitaire et d'aucuns pensent encore que le pays en a gardé un « complexe de supériorité¹ ».

b. L'influence confucéenne sur la pensée chinoise

Contrairement à la pensée occidentale, la pensée chinoise ne s'est jamais engagée sur le terrain des spéculations abstraites : elle ne conçoit pas la philosophie séparément des préoccupations d'ordre moral et politique ; elle ne distingue pas la connaissance de la pratique².

Cela tient au lien étroit entretenu par le savoir confucéen des origines (VI^e siècle av. J.-C.) avec le pouvoir. La mission des grands penseurs du confucianisme, Confucius et Mencius, était d'éduquer les princes. D'où un goût prononcé pour les questions de politique, de morale et d'éducation.

Le monde est toujours envisagé dans sa globalité et l'individu dans sa relation à autrui : ce qui compte, c'est l'harmonie (de l'individu dans la société, et de la société dans le cosmos). Cette conception holiste des choses a conduit les Chinois à vouloir agir sur les conditions générales de vie des hommes dans une vision à long terme, considérant que l'enseignement et les mœurs sont plus efficaces que les lois.

c. Les fondements d'une pensée politique de l'accompagnement

Dans la plupart des civilisations, le pouvoir est une puissance de commandement, en Chine, c'est un principe d'animation et d'organisation du social. Les religions chinoises fondent une pensée politique de l'accompagnement.

Ce serait donc « une erreur » de voir dans la fonction régulatrice des mœurs (contrôle des naissances, police politique, limitation des libertés individuelles, etc.) le « masque cynique du despotisme³ ».

De même, les autres religions autorisées, qu'elles soient proprement chinoises comme le taoïsme, ou d'influence étrangère comme le bouddhisme, ont toujours été au service des pouvoirs politiques. Au contraire des Indiens et des Occidentaux, les Chinois jugent la valeur d'une religion à son efficacité.

Les cultes importants sont ceux des ancêtres impériaux pour les princes et ceux de la lignée familiale, qu'il ne faut à aucun prix interrompre, pour le commun. Donc cultes éminemment structurants pour la communauté.

d. Le rayonnement : inventions fondamentales et assimilation des cultures étrangères

Mais la Chine est avant tout le pays de l'invention. On y a développé de manière remarquable, bien avant l'Occident moderne, une conception abstraite de l'État, une distinction du public et du privé, une administration rationnelle et une législation : la division en six ministères (fonction publique, finances, cultes et relations étrangères, guerre, justice, travaux publics) remonte au III^e siècle.

Depuis de nombreux siècles également, chacun sait en Chine l'heure et la date de sa naissance, car elles interviennent en matière de divination, l'espace étant le lieu de puissantes forces invisibles. C'est ainsi que tout événement est daté depuis, pourrait-on dire, la nuit des temps : c'est aux

¹ Alain ROUX, *La Chine au XX^e siècle*, 4^e édition, Armand Colin, coll. Cursus, 2006 [1998].

² Noëlla BARAQUIN et Jacqueline LAFFITTE, « Confucius et les textes fondateurs du confucianisme », in *Dictionnaire des philosophes*, 3^e édition, Armand Colin, 2007 [1997].

³ Jacques GERNET, *Le Monde chinois*, 4^e édition, Armand Colin, 2003 [1972].

textes chinois que nous devons tout ce que nous savons sur l'histoire ancienne de l'Asie centrale, de l'Inde, du bouddhisme, etc.

La Chine est aussi le lieu de développement et de normalisation précoce de la seule écriture idéogrammatique qui se soit maintenue depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : chaque signe y correspond à un sens (et non à un son comme dans les écritures alphabétiques comme la nôtre).

L'idéogramme du verbe être (*shi*), par exemple, représente un homme debout sous un astre, car *être*, c'est marcher sous le soleil. Il est tout à fait remarquable que, dès la fin du III^e siècle av. J.-C., cette écriture commune ait été employée par l'ensemble des pays chinois (y compris le Vietnam, le Japon et la Corée) dont les milliers de groupes humains parlaient des dialectes différents. Cette langue écrite servant de moyen d'expression à une large partie de l'humanité a grandement participé à l'unification politique du pays.

La Chine fut donc effectivement un foyer civilisateur et le berceau de grandes découvertes : le papier, la boussole, la poudre à canon et les premiers modèles d'arme à feu, l'imprimerie, la cloison étanche, la soie, le thé, la porcelaine sont au nombre de ces inventions historiques pour l'humanité.

Mais, comme les Romains, les Chinois avaient aussi une forte capacité à assimiler les cultures étrangères. Par deux fois dans son histoire, la Chine a procédé à une révolution agricole par emprunt à l'étranger : en important le riz à maturation précoce vers l'an 1000 (ce qui lui a permis d'accroître sa production céréalière de 50 %), et au XVIII^e siècle, le grand âge d'or chinois s'explique beaucoup par l'introduction des plantes américaines (maïs, patate douce et pomme de terre qui poussaient là où le riz et le blé ne poussaient pas...).

L'histoire de la Chine est aussi celle d'assimilations humaines : des communautés manichéennes, juives, hindouistes, chrétiennes et musulmanes y ont longtemps coexisté, tandis que les Chinois émigraient dans une grande partie de l'Eurasie.

3. La Chine au xxe siècle : une identité nationale blessée

Comme les Allemands de l'entre-deux-guerres, les Chinois du XX^e siècle sont les citoyens humiliés d'un ancien grand empire à l'idée nationale forte. Son hymne national (« Debout ! Jamais plus notre peuple ne sera un peuple d'esclaves ! ») le montre encore aujourd'hui : il s'agit de laver l'honneur sali, de restaurer la place de la Chine dans le concert des grandes nations. Les prénoms donnés aux enfants, qui distinguent, comme le patronyme chez nous, les millions de Wang (nom le plus porté au monde) chinois signifient, depuis longtemps déjà : « battre l'Angleterre », « Jeux olympiques », etc.

a. Les Traités inégaux

Au contraire de beaucoup d'autres nations, la Chine n'a connu que l'esclavage pour dettes, celui que peut acheter qui en a acquis les moyens. Les « traités inégaux » sont le nom donné par les Chinois à ces traités qui mettent fin aux guerres de l'Opium et aux diverses agressions subies par la Chine au XIX^e siècle.

La Chine est ainsi frappée de très importantes amputations territoriales (1 500 000 km² passés en Russie, Taïwan, Macao, Hong-Kong, Corée, Vietnam, Birmanie, Ryu-Kyu au Japon) ainsi que de graves atteintes à sa souveraineté nationale (très fortes indemnités de guerre, limitation des droits de douane, semi-colonies étrangères en terre chinoise à Shanghai, Canton, Tianjin et Hankou).

La Chine est sans doute plus dominée qu'exploitée par les étrangers, mais elle s'appauvrit beaucoup : le déficit annuel du commerce extérieur chinois est de 121 millions de taels (monnaie pré-yuan) au début du siècle.

Ainsi appauvrie, essentiellement agricole par son histoire, la Chine n'a pas pris le tournant industriel du XIX^e siècle, elle serait « tombée de la caravane du progrès humain¹ ».

b. Maoïsme, post-communisme et socialisme de marché

Le souhait formulé de Mao a donc été de faire rattraper à la Chine le retard accumulé et de lui faire accomplir « en cinquante ans, le même progrès que l'Europe en trois siècles ».

Mais ses initiatives visant à « dynamiser la nation » en exacerbant la lutte des classes, eurent, comme on sait, des conséquences catastrophiques : à l'issue du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, la Chine était l'un des pays les plus misérables du monde. Famines (30 millions de morts), dictature militaire, sous-industrialisation, absence de commerce extérieur... à la mort de Mao en 1976, la Chine est exsangue.

C'est Deng Xiaoping, à partir de 1978, qui met l'économie au poste de commande, favorisant largement un « socialisme de marché » qui devrait, selon lui, en un siècle environ, construire les bases d'un socialisme véritable qui n'est possible que dans l'abondance. À sa suite, Jiang Zemin fait des entrepreneurs et des hommes d'affaire la force dirigeante du pays. C'est ainsi qu'on voit ce que les historiens qualifient d'exemples du « capitalisme le plus sauvage² » dans l'un des derniers pays du monde à se réclamer du socialisme.

On assiste à une croissance spectaculaire : la Chine est devenue en 2006 la sixième puissance économique mondiale et siège au G8 aux côtés des maîtres du monde. On est passé du dépit et des vexations de jadis à la fierté nationale retrouvée.

Conclusion

C'est donc un grand peuple humilié, aux vellétés de puissance, aux grandes capacités d'innovation, d'assimilation et d'évolution collective et rapide, qui se place aujourd'hui sur la scène internationale.

On peut gager que sa culture de l'échange commercial « civilisateur », de l'harmonie de la relation « le confucianisme », de la globalité et de l'unité dans la diversité « l'écriture » et de l'efficacité par la conjugaison des contraires « socialisme de marché » sont des facteurs culturels très propices au développement rapide et au succès d'une stratégie de puissance en Afrique.

Bibliographie

Noëlla BARAQUIN et Jacqueline LAFFITTE, « Confucius et les textes fondateurs du confucianisme », in *Dictionnaire des philosophes*, 3^e édition, Armand Colin, 2007 [1997].

André CHARRAK, « Culture », in *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Michel BLAY (dir.), Larousse/CNRS éditions, 2006 [2003].

Jacques GERNET, *Le Monde chinois*, 4^e édition, Armand Colin, 2003 [1972].

Alain ROUX, *La Chine au XX^e siècle*, 4^e édition, Armand Colin, coll. Coursus, 2006 [1998].

¹ Li Dazhao, début du XIX^e siècle.

² Alain ROUX, *La Chine au XX^e siècle*, 4^e édition, Armand Colin, coll. Coursus, 2006 [1998].

III. ÉLÉMENTS DE CULTURE AFRICAINE

Introduction

« *Culture africaine* » : la difficulté de l'expression est moins due au concept de culture, qui recouvre une multitude de sens, que celui d'Afrique. C'est peut-être à ce titre que Michel Leiris a parlé d'« Afrique fantôme »¹. L'Afrique est une mosaïque de peuples auxquels le concept de culture (soit un mélange complexe de traditions, de savoirs et de comportements provenant de temps et d'endroits très divers) rend hommage, à l'opposé de celui de coutumes auquel on a trop volontiers réduit ces peuples.

L'Afrique d'avant la colonisation : est un continent de grands royaumes créés entre le VII^e et le XII^e siècle. À la fin du XV^e siècle, les Européens (Portugais, Anglais, Hollandais et Français) arrivent sur les côtes africaines. L'intérieur du continent reste à l'écart de leur influence jusqu'au XX^e siècle. Au cours des 20 dernières années du XIX^e, la course impérialiste pour occuper des territoires africains (course qui est l'objectif économique et géopolitique exclusif) ne peut plus s'arrêter. Afin d'éviter les conflits, les États européens se réunissent lors de la Conférence de Berlin (1884-1885), présidée par Bismarck. Seule l'occupation réelle, et non la simple découverte, permet l'octroi de droits politiques sur le territoire.

Après la seconde guerre mondiale : les colonies découvrent la faiblesse de leurs métropoles et leur désir de liberté est encore renforcé. À partir de 1970, les mouvements de libération (partis nationalistes et, dans certains cas, les organisations armées) sous la direction de leaders charismatiques (Nasser, Lumumba) se généralisent dans toute l'Afrique et aboutiront à une décolonisation plus (colonies anglaises) ou moins (françaises) pacifique.

À l'heure actuelle : de nombreux pays africains présentent de sévères lacunes démocratiques et ont un régime multipartiste instable. En outre, l'Afrique traverse des drames terribles : pénuries d'aliments, croissance démographique excessive, sécheresse et famines, sida, conflits interethniques et religieux, ce qui explique la paradoxale dépendance envers les anciennes métropoles.

À cette complexité historique s'ajoute une difficulté supplémentaire touchant à la géographie : l'Afrique du Nord n'est pas celle du sud, ni l'Afrique centrale, orientale ou occidentale...

Pourtant, en dépit de cette diversité, on peut dessiner les contours d'une culture africaine à l'aide de travaux d'inspiration ethnologique.

1. La religion

« Aucune institution n'existe (en Afrique noire), que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine politique, voire même en matière économique, qui ne repose sur un concept religieux ou qui n'ait la religion pour pierre angulaire »
(Maurice Delfosse in « Les civilisations négro-africaines »).

¹ M. Leiris (1988). *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, Coll. Tel.

Le magico-religieux (car religion et magie s'inscrivent dans la même logique¹) est fondé sur la croyance que des forces invisibles peuvent influencer la vie, y compris la vie des affaires². Le surnaturel serait déterminant pour la fortune et l'infortune des gens. Le surnaturel, c'est le monde des esprits que Tobie Nathan et Catherine Clément enjoignent de prendre au sérieux³.

Ainsi « dans les milieux des affaires, le succès, la réussite sont rarement attribués uniquement aux qualités et compétences managériales de l'entrepreneur », mais à l'action des forces invisibles⁴. Se dessine un système où la concurrence est fondée sur la crainte que l'on inspire à autrui : plus le puissant est puissant, plus il est vu comme ayant un pacte avec les forces invisibles. Les défaillances des techniques modernes constituent une preuve supplémentaire de l'influence de ces forces sur l'entreprise⁵. La croyance aux agressions sorcières est l'expression la plus aboutie de cette logique persécutrice. Ces agressions sont en lien étroit avec la solidarité familiale. Elles frappent en effet préférentiellement les entrepreneurs ou candidats entrepreneurs qui veulent ou tentent d'entrer en dissidence avec leur lignée.

On sort de cette spirale moins par un recours à la raison managériale (pratique et théorique) que par un recours à la religion moderne (par opposition à la religion traditionnelle). Ainsi, au chef d'entreprise qui cherche à se protéger en ayant recours au génie ou aux fétiches succède le chef d'entreprise qui prie, cherchant dans les religions du livre ou « religions nouvelles »⁶ : succès, réussite, protection, conjuration de l'échec. Dans la réalité, cependant, on assiste plutôt à une « éthique mixte »⁷, soit la cohabitation de pratiques à efficace magico-religieuse et des pratiques à efficace empirico-rationnelle de la pure technicité.

Si bien que le monde des affaires est, aussi bien qu'un monde physique, un « monde mystique »⁸, un « deuxième monde »⁹. Un peu partout en Afrique, un monde « invisible » a toujours coexisté avec le monde visible. Mais son existence semble devenir particulièrement problématique dans la mesure où il paraît supplanter et écarter de plus en plus le monde réel et quotidien, comme c'est notamment le cas à Kinshasa¹⁰ et son univers non plus impitoyable mais « chaotique »¹¹. Ce deuxième monde, surnaturel, est constitué de tout ce à quoi la religion traditionnelle « nous donne accès »¹² :

- Les forces vitales : c'est une valeur suprême chez certains peuples (Bantous). Cependant, on retrouve cette notion chez la plupart des peuples africains. Elle n'est d'ailleurs pas limitée à l'homme vivant, mais s'étend aux morts, à la nature et aux objets. Les pratiques religieuses ont pour but de les renforcer et d'assurer leur pérennité. L'être est la force ; la force est « la chose en elle-même », distincte de ses apparences.

¹ Sur l'analogie entre magie et religion, qui dépasse le cadre de notre propos, voir E. Kamdem (2002), *Management et interculturelité en Afrique. Expérience camerounaise*. Saint-Nicolas/Paris, PU Laval/L'Harmattan.

² Sylvie Ayimpam : « Croyances et pratiques magico-religieuses dans les milieux d'affaires à Kinshasa », in Jean Nizet et François Pichault, *Les performances des organisations africaines. Pratiques de gestion en contexte incertain*. L'Harmattan

³ T. Nathan, C. Clément (1998) *Le divan et le gris-gris*. Poches Odile Jacob.

⁴ Sylvie Ayimpam, Op. Cit., p. 49.

⁵ R. Devauges (1977), « Croyances et vérification : les pratiques magico-religieuses en milieu urbain africain », *Cahiers d'études africaines*, vol. 17, n°66-67, pp. 299-306.

⁶ Hubert Deschamps (1977), *Les religions de l'Afrique noire*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?

⁷ Sylvie Ayimpam, Op. Cit., p. 54.

⁸ Ibid. p. 48.

⁹ Ibid. p. 49.

¹⁰ F. De Boeck (2000), « Le deuxième monde et les enfants sorciers en R.D.C. », *Politique africaine*, n°80, pp.32-57.

¹¹ Sylvie Ayimpam, Op. Cit. p. 55.

¹² Formule particulièrement impropre en ce que, précisément, la question de la médiation et de ses agents/entités l'opérant préférentiellement (voire exclusivement) est constitutive de cette question religieuse.

- Les ancêtres : le groupe social comprend les vivants et les morts. Les morts sont les chefs véritables, gardiens des coutumes. La discipline sociale et la morale sont ainsi assurées par eux. Les ancêtres règlent ainsi les relations entre les membres du groupe. Moyennant quoi, le conformisme est total et les excès individuels condamnés d'avance. L'isolement de l'individu est inconcevable. Sa force vitale est en relation constante avec celle des ancêtres et des autres membres du groupe.

2. La tradition orale

En Afrique, la transmission s'effectue massivement et principalement, presque principalement, **par l'oralité**, capitale à cet égard : « La tradition orale est de loin la source historique la plus intime, la plus succulente, la mieux nourrie de la sève d'authenticité »¹. L'oralité est à ce point déterminante qu'on a cru ramasser l'Afrique tout entière dans ce fameux mot de son grand poète Amadou Hampaté Ba : « *En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle* », plus indicatif quant au rôle, statut/statue, stature de l'Ancêtre en ces pays d'Afrique qu'à celui de l'Oralité.

Il existe de multiples définitions de la tradition orale. Malgré différentes nuances, elle représente la somme des données, principalement sous forme orale, qu'une société juge essentielles, retient et codifie, afin d'en faciliter la mémorisation, et dont elle assure la diffusion aux générations présentes et à venir. Ces données comportent des connaissances et des us et coutumes dans des domaines aussi divers que l'histoire (généalogies des grandes familles, alliances) ; les mythes et les textes sacrés (rites, prières, formules propitiatoires et incantatoires) ; les techniques (art du cuir, du tissu, poterie, vannerie, les outils des bijoux, etc.) ; les institutions politiques (règles de succession, alliances matrimoniales, appropriation du sol et règles de gestion foncière, échanges de biens et services) ; les initiations diverses dans le cadre des rites de passage (circoncision, excision, tatouage) ; les harmonies musicales, les exercices linguistiques, les langages codés (verlan, tambour parleur, etc.), etc.

La tradition orale apparaît ainsi comme un héritage qui manifeste de nombreuses dimensions de l'homme, dont la raison, l'intelligence, la spiritualité, la sensibilité et sa volonté de demeurer dans la durée, ce qui permet notamment à Claude Lévi-Strauss d'affirmer qu'il n'y a pas de peuples enfants, mais que tous sont adultes puisqu'« il n'est une branche de l'activité humaine qui ne possède un corpus de traditions orales rassemblant des formules, des recettes et expériences du passé »².

Cette tradition orale s'est épanouie dans les sociétés orales de l'Afrique subsaharienne, et de l'Afrique de l'Ouest en particulier à laquelle cette communication se réfère en priorité. Si l'on peut dire de ces sociétés qu'elles sont orales, cela ne signifie pas simplement que la vie quotidienne y est marquée par l'échange grâce au recours à la parole puisque toutes les sociétés fonctionnent de la sorte, même les sociétés dites de tradition écrite. Elles le sont du fait que la communication orale en souligne la spécificité, en étant inscrite dans leur être profond, leur mémoire, leurs savoirs, leurs conduites, leur histoire, etc.

Au sein des telles sociétés, la tradition orale assure sa propre reproduction en s'étendant dans une double direction, verticale et horizontale : verticale des anciens et du passé vers le présent ; horizontale entre les membres de la société contemporaine, dans une démarche synchrone. Elle

¹ Joseph K-Zerbo (1972), in LAYA, Diouldé : La tradition orale Problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine. Niamey, CRDFO.

² C. Lévi-Strauss (1987), *Race et histoire*, Paris, Folio-Essais (édition originale, 1952).

est prise en charge grâce à la structuration que la société se donne, notamment dans sa dimension politique et à travers la distribution des espaces du cadre de vie.

Cette tradition orale génère un personnage clé, le griot, et une institution, la palabre :

- *Le griot* : C'est un conteur illustrant la culture orale africaine, promené de village en village, de marché en marché. Chanteur plein de lyrisme, ses chansons sont épiques et n'invitent jamais, en tant que telle, à la réflexion. Ce n'est pas un moraliste ou bien alors dispense-t-il une morale ouverte, typique de la tradition africaine dans laquelle chaque fable provoque des heures de discussion entre les auditeurs.
- *La palabre ou « juridiction de la parole »¹* : La palabre, en tant que discussion sans fin, mais pas sans structure, est à envisager comme une tentative d'endiguer la violence et de s'entendre sur nos malentendus par le langage. Cette pratique, qui recouvre quasi tous les domaines de la vie en Afrique (conflits familiaux, enjeux fonciers, prix des denrées) indique qu'on peut discuter de tout, publiquement et pose clairement l'idée que la vérité ne se conçoit pas sous un seul angle mais bien plutôt tous azimuts.

Bibliographie

OUVRAGES

- Ayimpam Sylvie (2003) : « Croyances et pratiques magico-religieuses dans les milieux d'affaires à Kinshasa », in Jean Nizet et François Pichault, *Les performances des organisations africaines. Pratiques de gestion en contexte incertain*. L'Harmattan
- Bidima Jean-Godefroy (1997) *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, Le bien commun.
- De Boeck Frédéric (2000), « Le deuxième monde et les enfants sorciers en R.D.C. », *Politique africaine*, n°80, pp. 32-57.
- Deschamps Hubert (1977), *Les religions de l'Afrique noire*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- Devauges Roland (1977), « Croyances et vérification : les pratiques magico-religieuses en milieu urbain africain », *Cahiers d'études africaines*, vol. 17, n°66-67, pp. 299-306.
- Kamdem Emmanuel (2002), *Management et interculturalité en Afrique. Expérience camerounaise*. Saint-Nicolas/Paris, PU Laval/L'Harmattan.
- Laya Diouldé (1972), *La tradition orale Problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*, Niamey, CRDTO.
- Leiris Michel (1988). *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, Coll. Tel.
- Lévi-Strauss Claude (1987), *Race et histoire*, Paris, Folio-Essais.
- Monénembo Tierno (2001), *L'ainé des orphelins*, Paris, Seuil, Coll. Points.
- Nathan Tobie et Clément Catherine (1998) *Le divan et le gris-gris*. Poches Odile Jacob.
- Poirier Jean (2006), « Lévy-Bruhl, Lévi-Strauss et la pensée sauvage », *Anamnèse*, 2 : 31-42.

¹ Jean-Godefroy Bidima (1997) *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, Le bien commun.

REVUES

- Courrier International n°831, du 5 au 11 octobre 2006. Dossier : « Le monde selon Pekin »
- Courrier International n°847, du 25 au 31 janvier 2007. Article : « La Chine lance l'opération Confucius »
- Courrier International n°868, du 21 au 27 juin 2007. Article : « Pourquoi les Chinois séduisent les Africains »
- Esprit n°8-9, « Vues d'Afrique », Paris, août-septembre 2005
- Esprit n°12, « Pour comprendre la pensée postcoloniale », Paris, décembre 2006
- Manières de Voir n°79, « Résistances africaines », février-mars 2005
- Manières de Voir n°85, « Confucius, Mao, le marché...Jusqu'où ira la Chine ? », Février-Mars 2006

REFERENCES INTERNET

- www.china.org.cn/french (consultation : le 27 octobre 2007). Forum Chine Afrique : les pays d'Afrique misent sur l'éducation
- Factiva : www.global.factiva.com (consultation : 23 octobre 2007). Le plan d'action de Beijing (2007-2009) resserre la coopération entre la Chine et l'Afrique dans l'éducation (article du 5 novembre 2006)

IV. LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE : UNE OPPOSITION AFFIRMÉE FACE AU COLONIALISME ?

1. *Historique des relations*

a. **L'avant Bandung**

C'est bien avant la conférence de Bandung (qui demeure la conférence afro-asiatiques des pays non alignés et qui eu lieu en avril 1955 sur l'île de Java) que se croisèrent les chemins de la Chine et l'Afrique.

Il ne faut pas oublier qu'avant la colonisation et la toute puissance européenne, l'Asie occupait une place au centre d'un réseau dense d'échanges régional, établi depuis des siècles : elle était un des cœurs de l'économie mondiale et la première puissance manufacturière de la planète. (cf carte en annexe)

En Afrique plus particulièrement, au XV^e siècle, chinois et portugais menaient parallèlement des expéditions maritimes d'envergure. Pendant qu'en 1488, Bartolomeo Diaz parvenait jusqu'au cap des Tempêtes, ultérieurement rebaptisé Cap de Bonne Espérance, de l'autre côté, l'Amiral Zheng He, prenait la tête d'une flotte gigantesque et partait vers l'ouest ; il atteignit les côtes de la Somalie, du Kenya et de Zanzibar. L'amiral mourut en 1434, en ayant ouvert l'Afrique noire à ses compatriotes, mais sa disparition marquera la fin de ces relations : seules quelques vestiges retrouvés dans les ruines du Grand Zimbabwe témoigneront des relations commerciales qui existaient entre l'Afrique de l'Est et la Chine.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la fin de l'esclavage inflige une pénurie de main-d'œuvre à la France et l'Angleterre ; ils iront chercher en Asie, en Inde, en Indochine, en Chine les hommes nécessaires : c'est ainsi que des engagés chinois seront transportés sur le continent africain et seront à l'origine des prospères colonies de commerçants chinois qu'on trouve à La Réunion, à Maurice aux Seychelles ou à Madagascar.

Bien que l'Afrique ne soit pas impliquée dans les guerres de l'opium, ces dernières ne seront qu'un pas de plus contre les mêmes ennemis européens, semant ainsi dans l'esprit et le cœur des peuples un lien profond. En effet, la Chine devra lutter contre l'Angleterre (première guerre de l'opium, 1839-1842) d'abord puis contre l'Angleterre et la France (seconde guerre de l'opium, 1858-1860) qui imposeront par la force l'ouverture au commerce international à la Chine des Qing (Mandchous).

L'accélération de la révolution industrielle, l'expansion coloniale, et la domination globale européenne se traduira par la désindustrialisation de l'Asie et le début de la fracture fondamentale Nord-Sud du monde. Des pans entiers de l'histoire constituent le tremplin idéal pour asseoir la légitimité idéologique, fruit de la présence indéfectible de la Chine à côté de l'Afrique, comme porte-drapeau contre le colonialisme qui détruira les deux continents, et plus tard du non-alignement, pendant les luttes d'influence de la guerre froide.

b. **La conférence de Bandung**

Bandung sera un événement déterminant dans les relations sino-africaines, donnant aux Chinois une occasion de tisser des liens avec les Africains, encreés dans la lutte quasi historique contre l'occident et son colonialisme.

En avril 1955, la Birmanie, Ceylan, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan, organise une conférence : 29 États des continents africains et asiatiques, principalement issus de la décolonisation, se réunissent à Bandung, sur l'île de Java. Parmi les participants figurent **Nasser**, président d'Égypte, l'Indien **Nehru**, l'Indonésien **Sukarno** et le Chinois Zhou Enlai.

L'objectif de ce sommet est le renforcement des liens entre les peuples représentés.

Le respect des droits de l'homme, l'égalité entre les peuples, la Charte des Nations unies en matière de défense et le règlement des conflits de façon pacifique, la lutte contre toute forme de colonialisme et d'impérialisme : tels sont les principes majeurs autour desquels se rassembleront les peuples représentés. Le tiers-monde est né.

« Il ne faut pas confondre le « tiers-mondisme » tel qu'il émergea de Bandung, résurrection des colonisés tout de même entraînés par des hommes comme Zhou Enlai, premier ministre de la Chine communiste, et « non-alignement », stratégie qui fut l'objet, six ans plus tard, en septembre 1961, à Belgrade, autour du maréchal Tito, d'une conférence qui, indépendamment de la question coloniale, visait à coordonner les comportements des divers États allergiques aux embrigadements de type atlantique aussi bien que soviétique. La conférence de Bandung, où siégeaient de sonores alliés de l'Ouest – Sri-Lankais (on disait encore alors Cinghalais), Pakistanais, Turcs, Irakiens –, manifestait la fin de l'ère coloniale. Celle de Belgrade, six ans plus tard, était une apologie du neutralisme ou plutôt du “non-alignement” ».¹

En s'imposant comme l'homme phare de la conférence, Zhou Enlai, le premier ministre chinois, fait de la Chine un acteur majeur de la nouvelle scène internationale, au côté d'un ensemble de puissances échappant aux deux Grands et à la logique de guerre froide.

Africains et Chinois instaureront à Bandung des liens diplomatiques qui chercheront leurs bases dans l'opposition au sentiment d'oppression de ces peuples jusqu'alors soumis par l'histoire, laissant la place à une coopération qui cherchera ses principes dans l'égalité, le respect des différences, le partage, la convergence des intérêts : officiellement, un rapport « win-win ».

2. Le rôle de la culture dans le colonialisme européen en Afrique

La longue période de colonisation durant laquelle la France et de l'Angleterre se partagèrent le continent africain (1880 - 1960), laissera une Afrique meurtrie au plus profond d'elle-même. L'Afrique aura désormais le devoir de réagir face à toute nouvelle intrusion étrangère, « si elle ne veut pas y laisser son âme »².

a. La colonisation comme destructeur de culture religieuse et sociale

Alors que les sociétés anciennes qui peuplent alors l'Afrique puisent leurs forces dans la religion, la tradition, autour de chefferies traditionnelles, la colonisation européenne va écraser ces entités géopolitiques africaines, va morceler le continent sans tenir compte des royaumes anciens pour mettre en place des cercles dont la seule autorité réelle sera celle du colonisateur.

¹ En 1955, les damnés de la terre réinventent le monde, Bandung ou la fin de l'ère coloniale - Jean Lacouture, (archives – avril 2005) www.monde-diplomatique.fr

² 1° La colonisation : un défi pour l'Afrique - Ekanza Simon-Pierre.

Ainsi disparaîtront de véritables empires, comme les états musulmans de l'Afrique occidentale avec la mort face aux français en 1864 de El Hadj'Omar, leur leader, ou encore les États animistes de la savane et de la forêt.

Les nouvelles unités administratives, même si elles feront parfois naître de nouvelles communautés de peuples parfois très isolés, contribueront à ériger des barrières entre des peuples autrefois liés par la culture. « L'Agni de Côte d'Ivoire devient étranger pour l'Agni de la Gold-Coast voisine, le Haoussa du Niger est désormais étranger pour le Haoussa du Nigeria... »¹

b. La colonisation comme destructeur de valeurs (ou le fardeau de l'homme noir)

La colonisation aura pour but de « moderniser » un continent et son peuple dit « sauvage ». Ainsi seront inculquées outre la langue et la religion des colonisateurs, les idées sociales du monde « civilisés » : la propriété privée, l'unité du travail.

Mais ces « valeurs », loin d'ouvrir l'ère de la prospérité seront synonymes d'expropriation, de travail forcé, de réquisitions... de violence pour des peuples. Le fardeau est très lourd et encore aujourd'hui, les pays africains francophones ont plus de mal que les autres pays africains à émerger.

« Le fardeau de l'Homme noir est plus que chargé. Sida, guerres de rapines, effondrement des institutions, affaissement du système sanitaire (absence d'une politique de santé publique digne de ce nom), dégradation du système éducatif et scolaire, délabrement de toutes les infrastructures... ce qui rend les pays africains en général et francophones, en particulier, peu attractifs pour les investisseurs internationaux »²

C'est en détruisant les valeurs des peuples africains et en essayant de changer ces représentations du monde que la colonisation européenne a détruit toute confiance en soi, semant derrière l'Histoire des idéologies « victimaires » non productives. C'est ce fardeau de l'homme noir qui ne génère que sous-développement, pauvreté de masse, et surtout culturellement, dévalorisation de la culture, de la civilisation africaine.

Ces changements intervenus lors de la colonisation sont irréversibles ; ils ont marqué le peuple de façon indélébile si bien que, face à toute intrusion étrangère, la peur de perdre son âme plane.

Comment face à un tel historique la Chine a-t-elle pu instaurer de tels liens économiques avec l'Afrique, s'imposant comme le nouveau partenaire du continent tout entier ?

3. Le respect culturel comme argument en faveur du discours officiel chinois

Loin d'une hégémonie culturelle, la coopération sino-africaine repose sur la solidarité, une solidarité militante qui trouve ses bases dans l'implication de la Chine dans les luttes de décolonisation des pays africains, l'héritage idéologique tiers-mondiste de la guerre froide et surtout la promotion des principes de non-ingérence et de neutralité, le partenariat gagnant-gagnant du duo sino-africain.

Lors de forums de coopération sino-africaine qui donnent lieu aux déclarations de Beijing (la dernière date de 2006), les enjeux culturels et éducatifs restent très peu abordés, comme pour insister sur le respect de la différence fondamentale des peuples.

¹ *Ibid.*

² Bolya Baenga, Le lourd fardeau de l'homme noir, janv 2005, Edito - Pan Afrique - Développement (www.afrik.com)

Il n'y est question que d'échange entre civilisation pour un monde harmonieux, de développement durable via une coopération éducative qui se limite à du financement, des échanges de professeurs et des reconnaissances de diplômés.

Si on prend la culture dans son sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social (Wikipedia), on englobe les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances, ceux-là même que la colonisation a meurtrie et auxquels la Chine ne doit pas toucher.

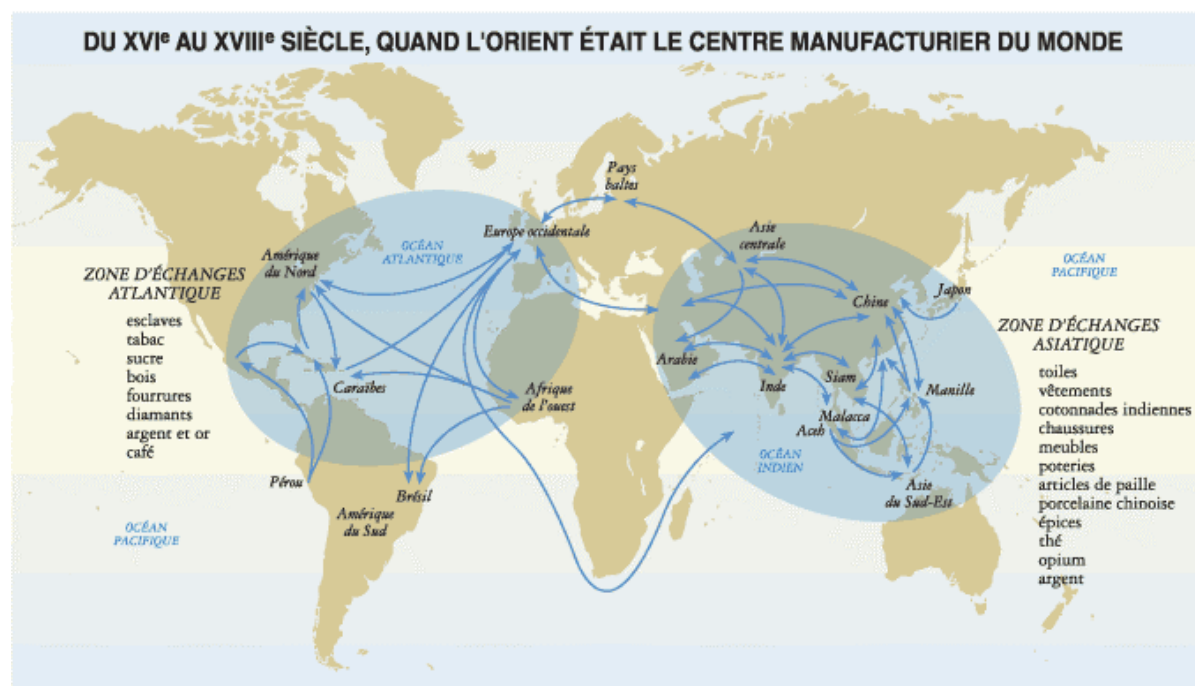
Dans la relation sino-africaine, on reste sur le plan artistique, éducatif et linguistique.

Quelques exemples d'actions concrètes et d'objectifs fixés à Beijing en 2006 :

- Instituts Confucius : **sont planifiés l'ouverture d'ici 2008 de 100** « instituts Confucius » - existent déjà les centres du Cameroun, du Zimbabwe et du Kenya. Ces instituts sont en quelque sorte les équivalents chinois de l'Alliance française ;
- Créations d'écoles : **entre 2006 et 2009, plus de 100** créations d'écoles en zone rurale sont prévues ;
- Bourses : Le nombre de bourses accordées chaque année par le gouvernement chinois aux étudiants africains devrait augmenter à échéance 2009 de 2 000 à 4 000.

Annexes

Carte « L'Orient centre manufacturier du monde avant le XIXe siècle »



Sources : Paul Kennedy, *The Rise and Fall of the Great Powers : Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*, HarperCollins, 1989 ; Paul Bairoch, *Victoires et déboires, histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, volume II, Gallimard "Folio Histoire", Paris, 1997 ; Angus Maddison, *L'Économie mondiale : une perspective millénaire* et *Statistiques historiques* (publié en 2001 et 2003), Études du centre de développement, OECD, Paris.

<http://hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/cliotexte/html/conference.bandung.html>

Décolonisation : non-alignés, conférence de Bandung, Cuba - **Extraits du Communiqué final de la Conférence de Bandoeng, avril 1955.**

- « 1) Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies ;
- 2) Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les Nations ;
- 3) Reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les Nations, petites et grandes ;
- 4) Non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ;
- 5) Respect du droit de chaque Nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la Charte des Nations Unies ;
- 6) Refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient ; refus par une puissance quelle qu'elle soit d'exercer une pression sur d'autres ;
- 7) Abstention d'actes ou de menaces d'agression ou de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays ;
- 8) Règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant les tribunaux, conformément à la Charte des Nations Unies ;
- 9) Encouragement des intérêts mutuels et coopération ;
- 10) Respect de la justice et des obligations internationales. (...) »

Forum sur la coopération sino-africaine - Extraits des paragraphes « Culture » et « Education » du Plan d'action de Beijing 2007-2009
<http://www.french.xinhuanet.com>

« 5.3 Culture

1. 5.3.1 Les deux parties se déclarent satisfaites des résultats de leurs échanges et de leur coopération culturels. Elles estiment que la Chine et l'Afrique sont toutes les deux dotées d'une histoire et d'une culture splendides et que le renforcement des échanges et de l'inspiration mutuelle de leurs cultures contribuera à l'enrichissement du partenariat stratégique sino-africain de type nouveau, au dialogue et aux échanges entre les civilisations pour l'avènement d'un monde harmonieux.
2. 5.3.2 Les deux parties sont déterminées à travailler activement pour la mise en œuvre des projets d'échanges intergouvernementaux, à promouvoir et à soutenir l'organisation par l'une ou l'autre partie des manifestations culturelles au niveau des collectivités locales ou non gouvernemental. La partie africaine exprime son appréciation pour le Projet de visites des personnalités culturelles africaines proposé par la Chine qui ne manquera pas de promouvoir les échanges entre les milieux culturels chinois et africains.

5.4 Éducation

3. 5.4.1 Conscientes de l'importance de l'éducation qui est la base et la clé de la réalisation du développement durable sur les plans économique et social, les deux parties décident d'élargir la coopération éducative sino-africaine sur l'excellente base actuelle.
4. 5.4.2 Prenant note du succès du Forum des Ministres de l'Éducation chinois et africains qui a eu lieu en novembre 2005, les deux parties sont d'avis que l'organisation régulière de ce Forum favorisera leur coopération et leur dialogue dans le domaine éducatif.
5. 5.4.3 Résolues à encourager davantage d'échanges et une coopération plus étroite entre leurs établissements d'enseignement supérieur et à prendre des mesures effectives afin de rendre plus utile l'échange d'étudiants, les deux parties entameront des négociations en vue de la conclusion des accords sur la reconnaissance des diplômes entre la Chine et les pays africains.
6. 5.4.4 Le gouvernement chinois s'est offert pour :
7. - aider des pays africains à établir 100 écoles rurales pendant les trois ans à venir.
8. - porter, avant 2009, de 2 000 à 4 000, le nombre de bourses par an accordées par le gouvernement chinois en faveur des pays africains.
9. - former, chaque année, pour les pays africains, des fonctionnaires administratifs dans le domaine de l'éducation, des présidents d'université, des directeurs d'écoles secondaire, primaire et professionnelle ainsi que des professeurs expérimentés.
10. - Conformément aux besoins et aux souhaits des pays africains, établir des instituts Confucius en Afrique en vue d'aider les pays africains dans l'enseignement du chinois, et encourager, en même temps, l'enseignement des langues africaines dans des écoles chinoises. »

Bibliographie

1. Les sept voyages de l'amiral Zheng He _ 01/2006 - Rémi Kauffer _ magazine Historia n°709 - "Les pionniers du Nouveau Monde"
2. La colonisation : un défi pour l'Afrique - Ekanza Simon-pierre (conférence CERAP le 4 mars 2005) – www.histoire-afrique.org
3. En 1955, les damnés de la terre réinventent le monde, Bandung ou la fin de l'ère coloniale - JEAN LACOUTURE, (ARCHIVES – AVRIL 2005) WWW.MONDE-DIPLOMATIQUE.FR
4. www.chine-informations.com
5. www.jeuneafrique.com
6. **Retour de l'Asie sur la scène mondiale** – Philip S. Golub - Le monde diplomatique, archives oct 2004
7. **Les guerres de l'opium revisitées** - Alain Roux - Le monde diplomatique, archives oct 2004
8. **L'affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine** – Commandant Mbaye Cisse – Diploweb.com

V. DECLARATIONS OFFICIELLES ET TEMOIGNAGES VISIBLES DE L'ACTION CULTURELLE CHINOISE EN AFRIQUE

Les déclarations officielles proclamées haut et fort par le gouvernement chinois vis-à-vis de l'Afrique sont-elles suivies d'effet sur le plan culturel ? Quelles sont les actions entreprises par la Chine pour utiliser la dimension culturelle comme facteur contributif au développement de sa stratégie de puissance en Afrique ? Comment la diffusion de la langue chinoise, des enseignements et savoir-faire techniques est-elle assurée ? Comment la Chine fait-elle la promotion de sa culture et de son modèle de développement auprès des pays africains ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre dans cette première partie.

1. Les déclarations officielles et les modes d'expression de la coopération culturelle

2006, année de la Chine en Afrique. Saisissant l'opportunité de la célébration du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques avec le continent africain, la Chine publie un document volontariste intitulé « politique africaine de la Chine ». Ce document de référence permet à la Chine de se positionner vis-à-vis des interlocuteurs historiques de l'Afrique que sont les anciennes puissances coloniales : la France, la Grande-Bretagne, et dans une moindre mesure le Portugal. Au travers de ces puissances coloniales, la Chine s'attaque à un ensemble plus large : l'Union Européenne qui, au-delà de l'humanitaire, peine à définir ses actions en Afrique. Le document permet également à la Chine de communiquer sur sa présence en Afrique, jouant ainsi la carte d'une certaine transparence dans un climat d'inquiétude grandissante vis-à-vis d'une approche prédatrice d'un continent riche en matières premières.

Dans sa « politique africaine », la Chine se présente comme « le plus grand pays en voie de développement du monde », chantre de la « coexistence pacifique », notamment dans ses relations avec le continent africain présenté quant à lui comme le continent qui compte « le plus grand nombre de pays en voie de développement ». L'Afrique y est présentée comme ayant « contribué au progrès de la civilisation » par sa démarche d'indépendance et d'émancipation. Les relations Chine-Afrique y sont décrites au travers d'une tradition d'échanges et « d'une expérience historique similaire ». [1].

Après cette description des fondements de l'égalité en la Chine et l'Afrique, le document détaille les champs de l'action de la Chine en Afrique. Les aspects culturels et sociaux y occupent une place équivalente à l'économie, du moins en terme de volumétrie puisqu'une page du document est consacrée à chacun de ces deux thèmes. L'action culturelle est concentrée sur l'éducation, la coopération scientifique et les échanges humains. Un paragraphe est en outre consacré à la coopération au niveau des médias.

Au travers de ces déclarations d'intention transparaissent déjà certains traits propres à la « manière chinoise » : pragmatisme, petits pas et contrôle de l'information.

Lancé en 2000, le Forum de Coopération Sino-Africain (FCSA) est le cadre d'expression officiel de l'action chinoise en Afrique. 45 pays africains assistent à la première conférence du FCSA qui s'installe dès cette date comme un parallèle aux traditionnels sommets franco-africains. En

Novembre 2006 se tient la troisième session du FCSA qui se clôture avec l'adoption de la déclaration de Pékin et du plan d'action 2007-2009 qui y est associé. Nous reviendrons plus loin sur le rôle que joue le FCSA en matière de promotion des actions culturelles chinoises en Afrique.

Autre cadre important de l'expression des échanges culturels entre la Chine et l'Afrique : les visites d'état. Initiées en 1996 par Jiang Zemin, les tournées africaines prennent leur envol dès 2003 et l'accession au pouvoir du Président Hu Jintao. De visites isolées, les déplacements du chef d'état se transforment en véritables tournées de promotion avec des visites programmées dans une dizaine de pays. L'Afrique devient la première destination de tout ministre des affaires étrangères chinois à sa prise de fonction.

En parallèle, depuis 2004, 19 chefs d'état et plus d'une trentaine de personnalités importantes du gouvernement chinois se sont rendus en Afrique. [2]

2. Arts et événements culturels

En parallèle des grandes visites d'état sont organisées des manifestations de promotion de la culture chinoise. « Bravo China » en 2002 [3], « Chinese Cultural Tour of North Africa » [4] et « Chinese Cultural Tour of Africa » en 2004 [5], « Experiencing China in South Africa » en 2006 [6], les noms de baptême des grandes manifestations culturelles sont ambitieux. D'une durée moyenne d'un mois, ces tournées de spectacles dans un ou plusieurs pays amènent en Afrique le meilleur et le plus accessible de la culture chinoise actuelle : kungfu, chants, danses et costumes traditionnels. Pourtant, l'audience de ces tournées semble très limitée. Ainsi à Durban en 2004, la représentation n'est destinée qu'aux officiels du gouvernement sud-africain et aux ressortissants chinois vivant dans le pays, 400 personnes en tout [5].

L'évolution perceptible entre 2002 et 2006 tend à prouver que la Chine apprend vite. Du « Bravo China » conquérant, accompagné de son hymne spécialement créé pour l'occasion en 2002, on passe à une dénomination beaucoup plus tournée vers l'échange avec « Experiencing China ». De la tournée « continentale », la Chine évolue vers des tournées par régions (Afrique noire et Afrique du Nord), puis par pays (Afrique du Sud). Seul invariant entre ces 3 tournées : la cible. La Chine n'est pas ici dans une approche de démocratisation de sa culture auprès de l'ensemble des populations africaines mais dans l'initiation des élites dirigeantes et l'entretien de ses liens avec la diaspora chinoise.

Les témoignages d'autres manifestations artistiques sont si peu nombreux que l'on est obligé de croire que la Chine peine à trouver des sujets suffisamment intéressants pour les justifier.

Il faut dire qu'au-delà des expéditions maritimes de Zheng He, l'histoire des relations entre la Chine et l'Afrique est bien mince. À la mort de Zheng He en 1434, la Chine abandonne toute expédition hors de ses frontières pour se consacrer aux conflits avec les Mongoles. Les relations avec l'Afrique seront entièrement stoppées jusqu'au milieu XIXe siècle. [7]

De même, Chine et Afrique ne disposent pas vraiment de points d'intérêt communs sur lesquels baser des manifestations artistiques. Calligraphie et céramique, domaines d'excellence de la Chine ancienne, peuvent être correctement appréhendés par les pays d'Afrique du Nord mais sont beaucoup plus éloignés des modes d'expression artistique de l'Afrique noire. Quant aux bijoux de la sculpture chinoise sur ivoire, il ne paraît pas opportun de s'en glorifier alors que la Chine n'a interdit l'importation d'ivoire que depuis moins de 20 ans et qu'elle traque encore les trafiquants sur son territoire [8]

On peut s'étonner que la Chine n'utilise pas des ressources artistiques telles que sa gigantesque production de masques rituels pour établir des liens de plus grande proximité culturelle avec l'Afrique. On peut également voir là un oubli plus ou moins volontaire de la part d'une nation communiste où religion et superstition ne font pas partie des valeurs encouragées.

3. L'éducation, un domaine de choix pour la Chine en matière d'influence culturelle en Afrique

La Chine montre son ambition en matière d'éducation de manière officielle et à l'échelle mondiale en finançant le Prix d'alphabétisation Confucius de l'UNESCO, doté de 20 000 dollars. [9]. Ce prix fait écho à « l'opération Confucius », lancée elle aussi à l'échelle planétaire, un des volets d'une offensive de charme visant à rendre la Chine plus séduisante et moins intimidante [10], qui utilise la langue chinoise comme vecteur du développement de liens d'amitié. Organismes comparables à l'Alliance française, les instituts Confucius ont pour vocation de dispenser des cours de chinois, de délivrer des diplômes de langue HSK et de participer à la diffusion de la culture chinoise. 500 implantations sont prévues à travers le monde [11], car d'ici à 2010, la Chine estime que 100 millions de personnes apprendront le chinois dans le monde, contre 30 millions aujourd'hui. Lors d'une tournée en Afrique, le Président Hu Jintao a appelé de ses vœux à ce que le mandarin s'impose comme la langue d'un pays ami. Dans un délai de 5 ans, le Hanyu devrait être enseigné dans la plupart des grandes villes, et accéder à la place de deuxième langue une décennie après. [12]

Seuls 3 Instituts Confucius sont prévus en Afrique [13], pourtant, sur un continent où l'accès à l'alphabétisation reste très difficile et où les élites sont encore toutes formées dans les institutions et dans la langue de leurs anciens colons, la Chine a avec l'éducation une carte majeure à jouer. Elle déploie donc tout un arsenal de mesures, qui isolées pourraient sembler dérisoires, mais qui mises en perspective prennent tout leur sens.

a. Ouverture des universités chinoises aux étudiants africains

La plus ancienne est l'ouverture de ses universités aux étudiants africains. Depuis les années 1950, 18 000 africains en ont bénéficié [14], et la tendance semble devoir s'accélérer, le nombre d'étudiants africains en Chine ayant progressé de 20 % par an au cours des 5 dernières années. En 2006, Hu Jintao avait annoncé que le nombre de bourses serait passé de 2 000 à 4 000 par an d'ici à 2009. Les étudiants africains s'intéressent donc de plus en plus à la Chine, où l'enseignement supérieur s'améliore (accords de reconnaissance réciproque des diplômes avec plusieurs pays européens) [15] et où ils peuvent se familiariser avec le fonctionnement de leurs futurs partenaires commerciaux.

b. Enseignants et formateurs envoyés en Afrique, financement d'écoles rurales

En parallèle, la Chine envoie ses enseignants en Afrique (530 dans 35 pays) [13] et s'engage à former des présidents d'universités, directeurs d'écoles secondaires, primaires et professionnelles, ainsi que des professeurs expérimentés [16]. Elle s'engage également à financer 100 écoles rurales en trois ans. Une mesure qu'il convient de souligner car l'école rurale est un système qui se développe en Afrique à l'initiative des parents et des communautés, pour pallier aux défaillances des systèmes d'éducation public, tant dans l'accès aux cours que dans leurs contenus, jugés peu adaptés [17]. Une inadaptation culturelle que reconnaît également Fay King Chung, première femme ministre de l'histoire du Zimbabwe, en charge de l'éducation et de la culture, désormais conseillère auprès de l'Union africaine. Une femme aux origines chinoises, qui s'est battue pour favoriser l'accès des non-blancs à l'éducation et qui est donc un parfait ambassadeur du soutien

de la Chine à un modèle d'éducation qui déconstruit ce qui avait été « culturellement colonisé » [18]. L'école rurale s'installe dans les campagnes et développe des programmes d'éducation adaptés au modèle rural et aux échanges marchands de la région. Elle offre pour la Chine le double avantage d'un accès à des populations reculées, abandonnées par les anciennes puissances coloniales, et d'un système pragmatique, tourné vers la coopération commerciale.

c. Les nouveaux médias, un bon vecteur de diffusion des savoirs

Pour contrer l'implantation historique des modèles et organisations coloniales, la Chine semble miser sur internet, sa gratuité et sa capacité à atteindre les endroits les plus reculés. Ainsi, en plus des Instituts Confucius « en dur », la Chine prévoit de mettre en place des instituts du même genre sur internet, à la radio et à la télévision[19]. « www.linese.com », mis en ligne en 2006, « propose des leçons gratuites de chinois en ligne » [20] et « www.abbao.cn » « propose aux internautes de lire gratuitement et intégralement 76 journaux chinois » [21]. Enfin, la Chine annonçait dès 2003 « l'ouverture de la plus grande bibliothèque numérique en chinois du monde, contenant 25 % des ressources d'informations publiques de Chine et qui devait permettre l'accès des lecteurs à 80 % des ressources intellectuelles chinoises par internet dans un délai de 3 ans » [22].

d. La formation professionnelle, complément indispensable à l'éducation

Au-delà des « 15 000 médecins et 10 000 ingénieurs agronomes envoyés par la Chine en Afrique dans les années 50 à 70 comme support au pays frère » [23], le Fonds de développement des ressources humaines africaines structure désormais les actions de formation sino-africaines. 10 000 personnes auraient été formées entre 2004 et 2006, et l'objectif fixé pour les prochaines années est de 15 000 personnes [24]. La Chine forme à ses techniques, mais aussi, comme on a pu le voir à l'enseignement, ou comme on le verra plus loin, au journalisme. Il s'agit donc d'une formation ciblée, en théorie adaptée aux besoins particuliers des pays africains mais qui sert également les intérêts de l'expansion culturelle chinoise en Afrique.

4. Les entreprises chinoises, outil pragmatique et rentable de développement de la visibilité culturelle

« La Chine n'a ni Prix Nobel ni intellectuel de renom hormis ceux qui l'ont fuie pour travailler en occident, son art contemporain ne fait rêver que les spéculateurs, son cinéma reste à cent coudées en dessous de celui d'un petit pays comme la Corée du Sud. Après 58 années de communisme durant lesquelles elle a coupé toutes les têtes qui dépassaient, la Chine est devenue un Sahara de l'esprit. Pour faire rêver le monde, elle n'a plus rien sinon les fantômes de son histoire et les derniers monuments qu'elle n'a pas rasés » [25]. Mais la Chine dispose en Afrique de nombreux entrepreneurs, qui peuvent assurer une visibilité à sa culture. Les entreprises de construction sont sollicitées sur des programmes peu coûteux mais très visibles : les bâtiments officiels et les infrastructures. Stades, centres de congrès ou théâtres et musées comme par exemple à Dakkar. La Chine offre des infrastructures culturelles qui sont directement accessibles aux populations, à moindre frais puisque ses entreprises sont déjà sur place.

5. Des médias chinois au service de la valorisation de la moindre initiative

Les recherches documentaires que nous avons pu mener sur des faits objectifs témoignant de l'action culturelle chinoise en Afrique nous ramènent invariablement et très majoritairement sur des médias chinois. Journaux chinois, sites internet proposés par la République Populaire de

Chine ou sites de la diaspora chinoise sont quasiment les seules sources qui relatent ce type d'événements. Le leitmotiv chiffré de l'action culturelle de la Chine en Afrique [26] y revient régulièrement, comme s'il devait suffire à convaincre le lecteur de la réalité de l'existence d'échanges soutenus au-delà de tout autre fait objectif.

Le site du Forum de Coopération sino-africaine est à ce titre le meilleur avocat de l'action culturelle chinoise en Afrique. La moindre initiative, le moindre fait qui peut étayer la théorie du rapprochement de la nation chinoise et du continent africain, y est présentée.

Compte tenu de la propension de la Chine à contrôler l'information et à ne diffuser que celle qui sert son modèle de développement, l'unilatéralité des sources disponibles impose de tempérer la réalité qu'elles nous présentent. Ce sentiment est renforcé par l'absence de témoignages en provenance du continent africain lui-même. Et ceci malgré les opérations de formation et ateliers organisés par la Chine auprès des journalistes africains, avec comme objectif de favoriser les échanges entre les médias respectifs des 2 pays, et devant conduire à une couverture globale et objective. L'atelier organisé dans le cadre du FCSA en 2006, proposait ainsi aux journalistes des conférences sur la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique, la réforme de la Chine, le concept et les modes d'opérations de la presse chinoise ainsi que le problème de Taïwan [27].

En synthèse

Les témoignages visibles de l'action de la Chine sur la dimension culturelle en Afrique sont peu nombreux au regard de la densité de ses actions économiques. Ce constat nous amène à poser trois questions :

- Choix stratégique en terme de positionnement de la Chine par rapport au « frère du tiers-monde » ?
- Résultat de différences, d'incompatibilités culturelles qui limitent son influence ?
- Est-il l'expression d'un modèle différent, propre à la Chine, de rayonnement culturel ?

Bibliographie

[1] China's african policy – Janvier 2006 – Ministère des affaires étrangère RPC – www.mfa.gov.cn

[2] China Daily (North American ed) – NY 3 Novembre 2006, p. 20.

[3] China Daily (North American ed) – NY 22 Février 2002, p. 9.

[4] China Daily (North American ed) – NY 29 Juillet 2004, p. 14.

[5] chinaculture.org – 19 Août 2004 – Proquest document ID : 973917571

[6] China Daily (North American ed) – NY 4 Novembre 2006, p. 2.

[7] www.chine-informations.com – 2 février 2008

[8] “Ivory smugglers still not out of woods” China Daily (North American ed) – NY 17 Août 2001, p. 2.

[9] UNESCO – 17 Juillet 2007 / www.chine-informations.com – 27 Novembre 2007

« le prix d’alphabétisation Confucius de l’UNESCO, doté de 20 000 dollars, a été établi en 2005 grâce à la générosité du gouvernement de la République populaire de Chine. Prix décerné en 2007 à Family Re-orientation Education and Empowerment (FREE) », Nigéria.

[10] Courrier International N° 847 – 25 au 25 janvier 2007

[11] www.chine-informations.org – 27 novembre 2007

[12] www.chine-informations.org – 2 février 2008 « Conférence : les Chinois en Afrique, la perspective francophone »

[13] www.china.org.cn – 22 octobre 2007

[14] Antoine Kernen – Les stratégies chinoises en Afrique, du pétrole aux bassines en plastique – Politique Africaine

[15] www.chine-informations.org – 2 février 2008 « Les étudiants africains s’intéressent de plus en plus à la Chine »

[16] www.focac.org – 2 février 2008 / Coopération Chine-Afrique en matière d’éducation – 06/11/2006

[17] Jean-Yves Martin – Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne – Cahiers d’études africaines XLIII(1-2), 169-170, 2003, pp. 19-39.

[18] www.chinafrique.com – 4 février 2008 – “La première ministre femme de l’histoire du Zimbabwe tire sa force de ses racines africaines”

[20] www.chine-informations.org – 27 novembre 2007 « Apprendre le chinois en ligne » / Reuters – 9 juillet 2006

[21] www.chine-informations.org – 27 novembre 2007 « Lire les journaux chinois en ligne avec Abba »

[22] www.chine-informations.org – 27 novembre 2007 « Ouverture de la plus grande bibliothèque numérique en chinois du monde » / 10 novembre 2003

[23] Jean-Christophe Servant – La Chine à l’assaut du marché africain – www.monde-diplomatique.fr/2005/05/SERVANT/12218 - mai 2005 pages 6 et 7.

[24] www.focac.org – 2 février 2008 / Chine/Afrique : revalorisation des ressources humaines – 06/11/2006

[25] François Hauter – Deux diplomaties au banc d’essai – Lefigaro.fr-14/10/2007

[26] China Daily (North American ed) – NY 6 novembre 2006, p. 3.

“China has entered into 62 inter-governmental agreements on cultural exchanges and co-operation with 45 African countries. The two sides have organized over 200 cultural exchange delegations and hosted hundreds of cultural or art exchanges.

[27] www.focac.org – « Renforcement de la coopération entre les médias Chine-Afrique-06/11/2006 » et « Le 3° atelier pour les journalistes africains est ouvert à Beijing ».

VI. DIMENSIONS CULTURELLES DE LA STRATEGIE DE PUISSANCE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE AU SENEGAL ?



1. Le Sénégal : un état quadragénaire mais un peuplement remontant au paléolithique

C'est le 20 août 1960 que naît l'état du Sénégal de la scission de la Fédération du Mali devenue indépendante de la France le 20 juin 1960. La Fédération du Mali avait été créée en janvier 1959, à l'initiative de Léopold Sédar Senghor qui craignait un embrasement militaire après l'éclatement de l'Afrique Occidentale Française, en fusionnant, le Soudan français (actuel Mali), le Dahomey (actuel Bénin), la Haute Volta (actuel Burkina Faso) et le Sénégal. Un mois après sa création le Dahomey et la Haute Volta refusèrent de ratifier l'accord ; deux mois après l'indépendance Mali et Sénégal prirent des voies séparées.

La nouvelle République du Sénégal adopta un régime parlementaire et porta à sa tête Léopold Sédar Senghor. Il adopta le Français comme langue officielle et six langues africaines furent déclarées langues nationales le Wolof (comprise par 80 % de la population), le Peul, le Sérère, le Mandingue, le Soninké et le Diola alors que 39 langues africaines, selon le recensement publié par Harald Haarmann en 2002, sont parlées sur son territoire. À partir de 2001, le Sénégal va donner le statut de langue nationale à celles qui sont suffisamment codifiées pour être enseignées à l'école. Aux langues nationales initiales s'ajoutèrent au fur et à mesure des codifications : le Hassaniya, le Balante, le Mancagne, le Noon, le Manjaque. L'objectif des autorités sénégalaises est de 28 langues nationales décrites, codifiées et outillées.

- 86e pays par la superficie (196 722 km²) et 68e pays par la population (12,5 Mo), il n'a de ressources naturelles stratégiques ni pétrolière, ni minières, ni forestières.
- présente un Indice de Développement Humain (moyenne des trois indices Santé/Longévité, Savoir/Niveau d'éducation, Niveau de vie) de 0,458 (156e rang sur 177 pays classés en 2006).
- possède à Dakar l'un des trois seuls ports en eaux profondes d'Afrique noire.
- fut un des états d'Afrique Subsaharienne les plus stables depuis les indépendances.



Le Sénégal est indépendant depuis le 20 août 1960.

« Investir au Sénégal, ce n'est pas viser seulement le marché du Sénégal, qui compte neuf millions d'habitants, mais celui de l'Afrique de l'Ouest, qui en compte soixante-cinq millions. »

30 mai 2000

Abdoulaye Wade

Président du Sénégal

Cette affirmation du Président Wade est la résultante de l'histoire et de la géographie de la région.

2. Léopold Sédar Senghor : « La culture est le socle du développement » (30 mars 1966 Discours au Festival des arts nègres de Dakar)

Léopold Sédar Senghor : *« La culture est le socle du développement »* (30 mars 1966 Discours au Festival des arts nègres de Dakar)

Né en 1906, Sérère (17 % de la population), et chrétien, dans un pays à 90 % musulmans, Léopold S. Senghor fut le premier africain noir à obtenir l'agrégation des Universités de grammaire. Écrivain et poète mondialement célèbre, il est avec son ami martiniquais Aimé Césaire l'inventeur du concept de négritude qu'il définissait ainsi : *« la Négritude, c'est l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les œuvres des Noirs. Je dis que c'est là une réalité : un nœud de réalités »* (Liberté 11, Négritude et Humanisme, p. 9).

L. S. Senghor est le premier africain à être élu à l'Académie française, le 2 juin 1983 au 16^e siège où il succéda à Antoine de Lévis-Mirepoix. Il concluait l'éloge qu'il fit de son prédécesseur en des termes qui synthétisent l'héritage politique qu'il a légué au Sénégal : *« ... Et j'en ai tiré cette première leçon, que l'Histoire de France offre, aux peuples du Tiers-Monde, un modèle exemplaire. Elle le fait, d'abord, en présentant, pendant quelque mille ans, à travers la monarchie, les empires et les républiques, un équilibre vivant, toujours à ressusciter, entre l'autorité de l'État et les libertés aussi bien des personnes que des provinces ou régions et des communes. Elle offre, en même temps, le modèle d'une symbiose biologique, mais surtout culturelle. Et elle le fait consciemment. Ce n'est pas hasard si le Rapport Jeannenay sur la Coopération, daté du 18 juillet 1963, présente la civilisation française comme une force de symbiose. Elle prend, de siècle en siècle et dans les autres civilisations, les valeurs qui lui sont d'abord étrangères. Et elle les assimile pour faire du tout une nouvelle forme de civilisation, à l'échelle, encore une fois, de l'Universel. »*

3. L'autorité de l'état, l'Union Africaine : opposition à la culture du bilatéralisme de la Chine

En décembre 1962, le premier ministre Mamadou Dia est suspecté d'avoir tenté un coup d'état contre Léopold S. Senghor ; Dia est arrêté et Senghor instaure un régime présidentiel. Le président Senghor assumera la présidence du Sénégal jusqu'en décembre 1980. Le socialiste Senghor se tint à l'écart des idéologies marxiste et anti-occidentale et maintint des liens étroits avec la France et le monde occidental. Il va faire progresser lentement la démocratie au Sénégal en autorisant en 1974, l'avocat Abdoulaye Wade (qui sera élu Président de la République en 2000) à créer son parti politique.

En 1976, il instaure un multipartisme « fermé » avec trois composantes : socialiste, communiste et libérale. Son successeur Abdou Diouf, à la tête du pays à partir du 1er janvier 1980, qui fut le secrétaire, ministre puis premier ministre de L. S. Senghor plaça sa présidence sous le signe d'un approfondissement de la démocratie, entreprit une libéralisation progressive de l'économie, initia une politique de décentralisation et lutta pour une plus grande unité africaine.

En 2000, une alternance politique s'opère ; Abdoulaye Wade, fondateur du Parti démocratique sénégalais (PDS) est élu et va cohabiter avec une assemblée nationale socialiste. Cette alternance politique issue des urnes et pacifique atteste que le Sénégal a atteint un niveau de maturité et la stabilité politique très en avance par rapport aux autres états d'Afrique noire. Ceci lui confère une réelle valeur d'exemple aux yeux, particulièrement, des Africains francophones et un poids diplomatique qui va permettre à Abdoulaye WADE d'être un des principaux promoteurs du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), projet panafricain visant à faire entrer l'Afrique dans le commerce mondial et à se libérer de l'assistanat.

Le NEPAD est un projet phare de l'Union Africaine née en 2000 et dotée d'institution depuis 2003. Au-delà des objectifs généraux sur la démocratie, les droits de l'homme et le développement, le Sénégal attend de l'Union Africaine qu'elle permette progressivement à ses 53 états membres de rompre dans leurs relations commerciales avec les états puissants, notamment la République Populaire de Chine, avec un bilatéralisme forcément déséquilibré. Cette volonté d'intégration continentale s'oppose à la stratégie africaine de la République Populaire de Chine fondée sur la culture du bilatéralisme. Le Sénégal est un des 15 membres du conseil de sécurité de l'Union Africaine.

4. Une symbiose biologique des différentes ethnies du Sénégal

Selon le dictionnaire Larousse : « En biologie, la symbiose est l'association étroite de deux ou plusieurs organismes différents, qui leur permet de vivre avec des avantages pour chacun. »

Au Sénégal, 22 ethnies sont représentées et chacune de ces ethnies se décompose en sous-groupes qui parlent parfois des langues très différentes (par exemple les Diolas qui représentent 9 % de la population se décomposent en Diolas Fognys, Diolas Essils, Diolas Floup, Diolas Karolinkas, Diolas Bayot, etc). Les frontières du Sénégal ne respectent pas les territoires de peuplement des ethnies frontalières qui peuvent parfois se trouver sur plusieurs états ; par exemple les Peuls (5 % de la population) sont également en Guinée, au Niger et au Mali.

Les principaux groupes ethniques du Sénégal et leurs activités économiques

Principalement composés de musulmans, les trois principaux groupes ethniques du nord du Sénégal sont au pouvoir depuis l'indépendance : Wolofs (27 %), Sérères (17 %) et Lébous (7 %).

La communauté **Wolof** est en nombre la première du pays. Dès l'indépendance, sa langue a reçu le statut de langue nationale ; 80 % des Sénégalais comprennent le Wolof. Les Wolofs sont traditionnellement des agriculteurs sédentaires. Ce rôle social explique que depuis l'indépendance, ils aient été sous-représentés au pouvoir ; notamment par rapport aux Sérères. Ils produisent l'essentiel de l'arachide du pays.

Depuis 20 ans, ce secteur est en crise. En raison des sécheresses successives et d'une désorganisation de la filière, l'approvisionnement du marché mondial en arachides sénégalaises a été irrégulier : de 100 000 tonnes en 1990, elles sont passées à 60 000 tonnes en 1993 avant de remonter à plus de 110 000 tonnes en 2001 et de s'effondrer à 20 000 tonnes en 2004. Cette inconstance de la production sénégalaise a fait préférer sur les marchés mondiaux celle de producteurs plus réguliers, principalement l'Argentine.

Entre-temps, en France, marché traditionnel de l'huile d'arachide sénégalaise, la demande a évolué ; l'huile d'arachide qui représentait 80 % de la consommation d'huiles alimentaires des ménages français dans les années 1980 ne représentait plus que 5 % en 2005. Le leader de la filière, la Sonacos, ancien fleuron de l'industrie sénégalaise, affichait au tournant du millénaire une perte de 100 millions d'euros. Restructurée et renommée Sunéor en mars 2005 après sa reprise par un spécialiste français du négoce agricole, Advens, l'entreprise a entrepris un rebond en recherchant de nouveaux marchés dont la Chine qui dès 2006 a constitué 15 % du chiffre d'affaires de Sunéor.

Cette crise de l'arachide a appauvri les agriculteurs Wolofs rendant depuis 2002 leur situation critique. Soucieux d'apporter un meilleur avenir à leurs enfants, ils ont eu tendance à les confier à des petits marabouts, ou pseudos marabouts se réclamant de la confrérie des mourides ou des tidjanes, dont ils constituent la majorité des talibés, qui les utilisent, a minima, à mendier. Ces enfants Wolofs, Guinéens, Maliens, ou Nigériens victimes de mauvais traitement et manquant d'éducation scolaire évoluent malheureusement en grand nombre vers la délinquance. Ces talibés ou anciens talibés organisés en bandes commettent des vols à main armée, rançonnent, agressent.

Certains responsables de madrassas usent de leur influence spirituelle pour éviter à certains de ces délinquants qui leur rapportent des poursuites judiciaires ce qui est à l'origine d'une baisse de confiance des investisseurs et commerçants dans la justice et les forces de l'ordre. Des groupes d'autodéfense s'organisent dans certains quartiers et sur les marchés. Outre la présence à Dakar d'un des trois seuls ports en eaux profondes d'Afrique, le principal atout du Sénégal pour les investisseurs était que pendant longtemps l'insécurité se limitait à la Casamance ; la montée de l'insécurité peut détourner des investisseurs traditionnels du pays. De plus, l'exploitation de ces talibés est à l'origine de tensions diplomatiques entre le Sénégal et les pays d'origine de certains de ces enfants.

Chez les agriculteurs Wolofs, une crainte nouvelle est apparue : les « villages Baoding ». En juin 2007 en Chine, Chongqing a été désignée « zone nationale d'expérimentation pour l'urbanisation rapide ». Cela aura pour conséquence que plus de 12 millions de paysans devront abandonner leurs terres d'ici à 2020, mais les autorités chinoises savent qu'il sera difficile de fournir un travail de remplacement à tous. Une solution préconisée par la Chine est d'inciter ces paysans démunis à émigrer en Afrique. « Ceux qui choisiront cette option bénéficieront de l'aide de la Banque d'export-import de Chine pour l'investissement en capitaux, le développement de projets et la commercialisation de produits », a indiqué le directeur de la banque, Li Ruogu. « *Il n'est pas nouveau que la Chine "exporte" ses paysans* », souligne le quotidien anglophone de Hong Kong.

Depuis 1999, la ville de Baoding, dans la province du Hebei (nord-est), a déjà envoyé plus de 13 000 personnes d'origine rurale en Afrique, où elles ont créé plus de 50 « villages de Baoding ». « *La Banque d'export-import de Chine finance déjà plusieurs projets agricoles sur le continent africain, qui se*

révèlent très rentables », a souligné M. Li qui ajoute « Chongqing a l'expérience de la production agricole intensive et l'Afrique est riche en terres, mais la production n'est pas satisfaisante. Les prix comparativement élevés des produits alimentaires en Afrique pourraient attirer les paysans chinois. ». Les représentants des paysans sénégalais durement éprouvés par la crise agricole considèrent avec crainte une éventuelle arrivée de paysans chinois.

Les **Sérères** composent 17 % de la population. C'est à cette ethnie qu'appartient majoritairement l'élite du pays. Hauts fonctionnaires et chefs d'entreprises sont généralement Sérères. Les membres de cette ethnie ont un très fort taux d'alphabétisation, qui se rapproche des standards occidentaux et tranche par rapport à celui des autres groupes ethniques sénégalais (la part d'alphabètes est de 51 % chez les hommes ; 29 % chez les femmes mais ces taux vont diminuer rapidement car chez les enfants le taux de scolarisation est passé à 75 %). C'est là encore l'histoire qui explique cette particularité dans l'accès à l'enseignement.

L'ethnie Sérère bien que majoritairement musulmane a en son sein la plus ancienne communauté catholique d'Afrique (la seconde du pays après celle des Diolas). Les diocèses catholiques ont créé des écoles privées efficaces et prestigieuses : Maristes, Jeanne-d'Arc, Saint Michel... bénéficiant de professeurs et de matériels de qualité. Léopold Sédar Senghor fut une des premières et meilleures illustrations de l'excellence de l'enseignement délivré par ces établissements. Certes moins que par le passé, mais les Sérères concentrent aujourd'hui encore une part importante de la matière grise du Sénégal.

Le troisième groupe du nord du Sénégal, les **Lébous**, représente 7 % de la population. Essentiellement pêcheurs, ils ont un faible taux d'alphabétisation. En majorité musulmans de la confrérie Layène ou de la communauté Tidjane, ils sont très proches des Wolofs ; d'aucuns disent « wolofisés ». Ce groupe originaire de Dakar subit de plein fouet la crise du secteur de la pêche. Dans les années 1990, les flottes Européennes pêchaient dans les eaux Sénégalaises 30 000 tonnes de poissons par an.

La rupture, en janvier 1996, des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République Populaire de Chine a eu pour conséquence le retrait de la société de pêche chinoise « Compagnie de pêche Chine-Afrique », laissant Sénégalais et Européens dans un face-à-face perçu comme déséquilibré et à l'origine d'une surpêche lourde de conséquences. En effet, lorsque les chalutiers de l'Union européenne ratissent les fonds marins, ils privent les autres poissons et les grands mammifères de leur alimentation principale.

Se faisant, ils provoquent la disparition de plusieurs espèces de poissons et de crustacés tout en détruisant des écosystèmes en entier. Les ressources halieutiques diminuant, les pêcheurs artisanaux doivent maintenant s'éloigner de plus en plus des côtes du Sénégal ce qui entraîne une augmentation importante des coûts de capture. Rareté des poissons et coûts de pêche en forte augmentation expliquent la forte hausse des poissons sur les petits marchés sénégalais.

Traditionnellement la grande majorité de la population vivant près de la côte, le poisson constituait une des bases de l'alimentation et contribuait au bon équilibre alimentaire de la population. Les ménagères ne pouvant désormais s'en procurer suffisamment, on a constaté une augmentation de la malnutrition ainsi que la réapparition de maladies telles que la rougeole, le paludisme et la diarrhée.

Les femmes sénégalaises ont un rôle important dans le domaine de la pêche. Elles préparent les lignes et les filets, elles partent à la recherche de crédit, elles font la transformation du poisson et elles le commercialisent. La surpêche a eu pour conséquence de priver les femmes d'une partie de

leurs ressources et donc a contribué à l'appauvrissement des familles. 40 % des mortalités infantiles au Sénégal sont dues à la malnutrition et 18 % des enfants âgés de 0 à 5 ans ont un poids insuffisant.

La pêche de conques, petit crustacé très apprécié, occupant une place importante au sein de l'alimentation sénégalaise, est passée de 20 000 tonnes en 1989 à moins de 5 000 tonnes en raison du dépeuplement des réserves. En 2000, les exportations de poissons représentaient 30 % du total des exportations du Sénégal ; le secteur de la pêche employant 600 000 personnes (17 % de la population active).

Une étude du Programme des Nations Unies pour l'Environnement alertait alors sur les conséquences désastreuses à long terme de cette surpêche. Le Sénégal s'est trouvé pris entre la nécessité de gérer la ressource d'une part et la pression financière et commerciale de l'Union Européenne. Au terme d'un bras de fer entre Sénégal et Europe, les pêcheurs Européens ont obtenu des quotas de pêche importants (10 000 tonnes par an) en contrepartie d'aides financières au secteur de la pêche locale (de l'ordre de 15 millions d'euros par an). Il ne fait pas de doute pour les femmes sénégalaises, qu'elles vivent de la pêche ou soient ménagères que la politique de pêche de l'Union européenne est la cause de certains de leurs maux.

L'opinion publique est confortée par l'ONG environnementale Océanium présidée par un Sénégalais d'origine libanaise Haïdar El Ali qui déclare : « *Nous voulons d'abord atteindre le cœur des gens pour éveiller leur conscience. Ca passe par la sensibilisation et la projection de films suivie de débats pour montrer ce qui se passe. Nous allons dans les écoles, les villages, chez les pêcheurs : partout où nous pouvons tendre un drap blanc pour montrer nos films.* ». Les commerçants chinois sont perçus par ces femmes aux ressources durement éprouvées par la crise de la pêche, comme ceux qui ont permis la baisse des prix dans le commerce de détail et donc leur ont permis de conserver du pouvoir d'achat ; c'est pourquoi elles les ont activement soutenus au cours des dernières années lorsque leur présence a été contestée par l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois).

Les deux autres groupes ethniques qui comptent le plus de membres sont les Toucouleurs qui constituent le principal peuplement des zones désertiques et les Diolas vivent en Casamance.

Originaires des zones désertiques les **Toucouleurs** (10 % de la population) sont les Grands Guerriers du Sénégal, fiers de leur ancêtre El Hadji Omar Tall qui dans la première moitié du XIX^e siècle fonda un vaste empire Toucouleur au terme d'une djihad. Les Toucouleurs détiennent de nombreuses petites boutiques dans le pays. Mais, les commerces de Dakar sont exploités généralement par des Boal-Boal originaires de la région de Diourbel, des Libanais et... des Chinois.

En 2000, ils étaient 6 commerçants chinois à Dakar et dès 2002, ils étaient officiellement plus de 150 selon Yan Jun le président des commerçants chinois... sans qu'il soit possible de vérifier le chiffre. « *S'il est vrai qu'ils détiennent quelque cent cinquante commerces, il faut compter au moins cinq personnes par famille* », explique l'un de leurs employés. En moins de cinq ans, les marchands chinois ont envahi certains quartiers de Dakar où ils tiennent jusqu'à 80 % des boutiques, par exemple le boulevard du Général-de-Gaulle où se sont installés les ressortissants de la province du Hénan ou le rond-point Faïdherbe où sont les personnes venues de la province de Liao Ning,

Ils se sont également éparpillés dans les banlieues proches, à proximité des HLM et des « parcelles assainies ». Chaque mois arrivent de nouveaux arrivants en quête de réussite économique. Ils occupent patiemment et méthodiquement les zones commerciales : un magasin, puis celui d'à côté, puis un autre en face, et un autre et un autre... Leur stratégie s'appuie sur leur puissance financière, ils proposent des montants de loyer mensuel que les Sénégalais ne peuvent

refuser - environ 500 000 F CFA (760 euros) – pour des commerces qui vivent, mais s'intéressent aussi aux maisons particulières, voir parties de maison individuelle ou des garages...

Mathurin Diagne, assureur, témoigne : « *un de mes amis a loué 200 000 F CFA par mois à un chinois l'entrée de sa maison pour laquelle il débourse mensuellement un montant 4 fois inférieur mais maintenant mon ami est obligé de passer par chez le chinois pour rentrer chez lui. Il en a vite eu marre. Le Chinois lui il est d'accord pour reprendre toute la maison mais pas au même prix. Qui voudrait d'une maison dont l'entrée est occupée par un commerce chinois ? Mon ami s'est piégé tout seul.* » Pour s'imposer sur le marché sénégalais, les commerçants chinois ont cassé les prix des produits vendus.

Sans grande difficulté... S'approvisionnant directement en Chine, ils vendent toutes les catégories de produits dont des jouets, des lampes, des miroirs, des vêtements, des chaussures, des meubles, des appareils électroménagers, des équipements électroniques ou informatiques à des prix très bas que ne peuvent pratiquer leurs concurrents. « *Chez eux, la paire de baskets ne coûte que 1 200 F CFA. Avant, je n'avais pas de quoi acheter de chaussures à mes enfants* », explique au quotidien Le Soleil une ménagère qui faisait partie des nombreuses consommatrices qui ont manifesté en 2005 en faveur des commerçants chinois. Les clients s'arrachent leurs marchandises qu'ils vendent au détail, mais aussi en gros. « *Des camions viennent de Mauritanie, du Mali et de Gambie pour acheter nos produits. Certains font même le voyage depuis le Nigeria* », précise un de leurs employés.

Cette réussite rapide suscite des réactions très virulentes chez les commerçants libanais et sénégalais. « *Ils exercent une concurrence déloyale, ne payent pas leurs taxes et proposent des produits de mauvaise qualité* » accuse Ousmane Sy Ndiaye, secrétaire permanent de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois) qui dénonce « *le travail illégal, la déclaration de produits en pièces détachées en lieu et place de produits finis et la monopolisation des places de marché au détriment des vendeurs sénégalais.* » « *Nous voulons éviter ce qui s'est passé à Kampala (Ouganda) ou Nairobi (Kenya), où les commerçants chinois ont mis quasiment tous les locaux au chômage* ».

Les commerçants chinois n'ont en fait pas des pratiques différentes de leurs concurrents sénégalais ou libanais, ils se sont « simplement » très rapidement et remarquablement bien accommodés des pratiques locales dont ils ont su tirer un profit maximum. « *Nous déclarons parfois 1 000 pièces à la douane dans un conteneur alors qu'il y en a 50 000* », explique un de leurs employés. D'autres déclarent des importations sous le régime des pièces détachées alors qu'il s'agit de produits quasi finis, les éléments ne demandant « qu'à être emboîtés ». Au final, les retombées financières sont juteuses. Les meilleurs font des recettes de 3 millions à 5 millions de F CFA par jour et les plus « petits » de 1 million à 2 millions.

L'amertume des jeunes employés sénégalais de ces commerçants chinois est grande : « *Nous ne gagnons que 40 000 F CFA par mois pour une présence qui peut aller jusqu'à dix heures par jour, se plaint l'un d'eux. Mon patron m'a montré la photo de sa résidence en Chine, il a pu se faire construire un palais.* » Pour défendre leurs intérêts, les employés sénégalais des commerçants chinois ont créé une association. S'ils ont défendu leurs patrons lors des attaques de l'Unacois, ils font dorénavant pression pour qu'ils respectent la législation du travail. Certains d'entre eux sont excédés d'être utilisés pour les « basses besognes », leurs employeurs les chargeant notamment de « négocier » avec les agents publics pour payer leurs patentes de la « main à la main ». Les employeurs chinois ont également embauché des chômeurs (50 % de la population active) pour faire du colportage à l'intérieur du pays.

Arrivés à Dakar, un des trois seuls ports en eaux profondes d'Afrique noire, les produits chinois sont désormais distribués dans tout le pays par un réseau efficace de vendeurs sénégalais et au-delà dans les pays voisins peuplés d'ethnies identiques ou proches. Dakar est la porte d'entrée du marché des produits de grande consommation chinois en l'Afrique de l'ouest.

Les **Diolas** (9 % de la population), majoritairement catholiques, vivent en Casamance. Les membres de cette ethnie, pour les mêmes raisons que les Sérères, une conversion ancienne au christianisme d'une partie de la population, possèdent un taux d'alphabétisation plus élevé que la moyenne des ethnies sénégalaises et compte des représentants parmi les élites administratives du pays. Ils partagent ce territoire géographiquement isolé du reste du Sénégal par la Gambie, avec différentes ethnies minoritaires.

Cette région possède des ressources agricoles et forestières importantes. Elle fut également une destination touristique prisée. Dans les années 1960, la Casamance était considérée comme la région la plus riche, le grenier du Sénégal. Une coopération entre la Casamance et la Chine populaire s'est mise en place dans les domaines de la riziculture et de la santé consécutivement à la signature du premier accord entre le Sénégal et la RPC, le 23 novembre 1973.

En Casamance, la riziculture est essentiellement l'affaire des femmes (seuls certains hommes Diolas pratiquent cette culture) et les Casamançaises comme toutes les femmes du monde sont particulièrement sensibles aux problèmes de santé. Jusqu'en 1985, les Chinois qui s'étaient déclarés en novembre 1973 « *conscients de la lourdeur et de la pénibilité du travail des femmes en milieu rural* » multiplièrent les constructions de barrages, notamment anti-sel, et les dons de matériels agricoles destinés à « *alléger le fardeau des femmes* ».

Parallèlement, dès 1975, Ziguinchor bénéficia d'une mission médicale chinoise d'au moins 17 personnes qui offrait une formation sanitaire. L'Hôpital Silence acquit une réputation telle que les malades affluaient de tout le Sénégal, mais aussi de Guinée-Bissau, de Guinée, de Gambie, du Mali, de Mauritanie et du Gabon. L'isolement géographique de la Casamance, séparée du reste du Sénégal par la Gambie et la relative prospérité de la région eurent pour conséquence la montée d'une aspiration à l'indépendance.

Le 26 décembre 1982, un premier incident grave opposa les militants du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance dirigé par l'Abbé Diamacoune Senghor et les forces de l'ordre Sénégalaises à Ziguinchor. Le conflit entre le MFDC et les forces gouvernementales a fait plusieurs centaines de victimes directes et au moins autant de victimes indirectes des mines antipersonnelles dont beaucoup de rizicultrices et d'enfants. Depuis 1982, ont alterné des phases d'intensification des affrontements et de calme relatif et au fil du temps des rivalités sont apparues entre factions du MFDC.

Les responsables sénégalais n'ont jamais établi de lien entre la situation en Casamance et leur relation avec la RPC. Nous considérerons donc que les correspondances de dates entre les événements se déroulant en Casamance et l'évolution des relations diplomatiques entre le Sénégal et la RPC sont des coïncidences.

La première coïncidence est qu'après l'intensification des actions du MFDC à partir du début de l'année 1995 et l'offensive d'octobre de l'armée régulière en Basse-Casamance les gouvernements sénégalais et Taïwanais entreprennent dès novembre des négociations qui conduiront à la reconnaissance de Taïwan par le Sénégal le 3 janvier 1996 et par voie de conséquence la rupture des relations diplomatiques avec Pékin le 9 janvier 1996 au lendemain de l'ouverture des premiers pourparlers de paix entre les indépendantistes et des représentants de la Commission nationale pour la paix. La seconde coïncidence est que c'est après la signature d'un nouveau cessez-le-feu entre le Ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom et Diamacoune Senghor, le 30 décembre 2004, et une période de calme relatif que le Sénégal et la R.P.C. renouent leurs relations diplomatiques le 25 octobre 2005.

La troisième coïncidence est que dès le 16 septembre 2005, un mois et demi avant la reprise des relations diplomatiques, le Président WADE déclare au sujet du désenclavement de la Casamance « *Que la Gambie nous autorise à creuser un tunnel sous son fleuve pour passer du territoire sénégalais au territoire*

sénégalais. La Chine Populaire a offert de construire cet ouvrage. » ; cela signifie qu'en préalable à la reprise de leurs relations diplomatiques la R.P.C. a accepté de prendre une part prépondérante à la résolution du conflit interne entre le gouvernement sénégalais et le MFDC en finançant un ouvrage d'art dont la finalité est de supprimer la cause perçue comme centrale de cette insurrection ; les Sénégalais comme les chinois sont extrêmement sensibles aux symboles.

En avril 2006, la détérioration de l'état de santé du chef historique du MFDC attisera les luttes internes au mouvement ce qui sera à l'origine d'une reprise des actions de guérilla ; certains groupes opérant depuis la Gambie. Depuis la mort à Paris, le 17 janvier 2007, de l'abbé Diamacoune Senghor les rivalités entre maquis du MFDC se sont intensifiées. Durant les dix années de rupture des relations diplomatiques, les chinois de Taïwan ont mené une « diplomatie du carnet de chèque » mais n'ont pas pris le relais de la coopération de terrain notamment agricole.

En Casamance les projets de barrage initiés par les chinois de R.P.C. n'ont pas été mis en œuvre, les ouvrages existants se sont dégradés, les rizières se sont salinisées. Les populations Casamançaises ont donc accueilli l'annonce de la reprise des relations diplomatiques avec la R.P.C. avec espoir ; dans « le Soleil » Daouda Ma s'interrogeait : « *Le bout du tunnel pour les populations Casamançaises ?* ».

5. Le pragmatisme politique sénégalais

Les dirigeants sénégalais ont toujours revendiqué le réalisme en politique et dans leurs relations avec les états. Ainsi, la période coloniale et le rôle de la France durant celle-ci n'ont pas fait l'objet d'une stigmatisation systématique ou été idéologiquement surexploités comme cela a pu être le cas dans d'autres pays comme par exemple l'Algérie. Les Sénégalais se sont efforcés de tirer profit de ce passé commun.

De même, Léopold Sédar Senghor n'a pas pensé le concept de Négritude par opposition à la civilisation de l'homme blanc. Les autorités sénégalaises ont su contenir les pensées plus radicales s'inscrivant dans le prolongement de celle de Cheik Anta Diop, historien et anthropologue opposant à Senghor dont les thèses contestées sur l'antériorité des civilisations nègres en font un des pères de l'afrocentricité et lui permirent en 1966 lors du Festival des arts nègres de Dakar d'être distingué comme « *l'auteur africain qui a exercé le plus d'influence sur le XXe siècle* » pour maintenir avec l'ancienne puissance coloniale des relations cordiales. Cette volonté de maintenir une continuité historique peut être illustrée par les significations successives des initiales I.F.A.N..

Créé après la seconde guerre mondiale par Théodore Monot l'Institut Français d'Afrique Noire deviendra en 1966, 3 ans après son intégration à l'université de Dakar, l'Institut Fondamental d'Afrique Noire puis l'Institut Fondamental d'Afrique Noire – Cheik Anta Diop. Durant ses presque 60 années d'existences, l'I.F.A.N. aura sans rupture poursuivi un travail archéologique unique en Afrique noire. Établissant l'existence d'une civilisation au Sénégal dès le paléolithique.

La période du paléolithique supérieur se distinguant par une technologie nouvelle de travail de la pierre découverte à Thiémassasse au sud de Mbour appelée Industrie Thémassassienne. Les chinois ont parfaitement intégré l'importance pour les Sénégalais de leur histoire qui n'a pas commencé avec la rencontre avec l'homme blanc et la fierté qu'ils en tiraient.

Par conséquent, la R.P.C. ne manque jamais dans les déclarations officielles d'amitié sino-sénégalaises d'évaluer avec pragmatisme les deux civilisations comme égales. Égalité qui prévaut en tout selon la porte-parole du Ministère des Affaires étrangères Jiang Yu qui déclarait le 22 juin 2006 à la veille d'une visite officielle du président Wade à Pékin : « *Tous deux pays en développement,*

ils font face à une tâche commune, celle de développer leurs économies, de construire leurs pays et d'améliorer les conditions de vie de leurs peuples. ».

Comme l'écrivait M. Wade à M. Shen Shui Bian son homologue Taïwanais lors de la reprise des relations diplomatiques avec la RPC conditionnée à la reconnaissance « *qu'il n'y a qu'une Chine dans le monde, que le Gouvernement de la République Populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant toute la Chine et que Taïwan fait partie intégrante du territoire chinois* » : « *Peut-être que le Général De Gaulle avait raison quand il disait : « Les États n'ont pas d'amis. Ils n'ont que des intérêts ».* A. Wade mettait ainsi un terme à dix ans de relations avec Taïwan.

Durant cette période, le Sénégal a bénéficié de la « diplomatie du carnet de chèque » pratiquée par Taïwan ; « *au cours de deux plans quinquennaux, 1995-2000 et 2000-2005. 200 milliards de F CFA ont ainsi été injectés par Taïwan par le fonds Taïwanais géré directement par l'ambassadeur à Dakar* » selon Mme Tsui Min-Hsu, premier secrétaire de l'ambassade chargée des relations publiques. Dès son élection en mars 2000, Abdoulaye Wade, bien qu'ayant voté en 1995 en faveur de Taïwan, savait qu'il n'y aurait pas de troisième plan quinquennal de coopération.

Il a cependant, avec pragmatisme, décidé de laisser-aller à leur terme les investissements en cours et de nouer secrètement des contacts avec la RDC par le biais de personnalités comme le journaliste et consultant international Adama Gaye mais surtout par Mamadou Seyni Mbengue, ancien ambassadeur du Sénégal à Pékin de 1980 à 1984 qui ouvrent la voie à une mission de deux conseillers économiques début 2004.

Cette visite sera suivie de nombreuses venues de délégations chinoises à Dakar pour travailler sur la relance de la coopération et la normalisation des rapports entre les deux pays. Soucieux d'éviter un veto chinois contre sa candidature au Conseil de sécurité de l'ONU, le Sénégal joue le jeu. Le travail préparatoire bouclé, M. Wade multiplie les gestes d'ouverture en direction de Pékin. Le 29 juillet, la construction de la première tranche de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, d'un coût de 23,3 milliards de F CFA, est confiée à un consortium composé de Jean Lefebvre Sénégal et du groupe Henhan Chine.

Cette dernière entreprise, présente dans le pays en dépit des soubresauts politiques, occupe les locaux de l'ambassade de Chine à Dakar depuis que les diplomates les ont désertés, en 1996. Le 16 septembre, le président Wade déclare que la Chine est prête à financer un tunnel pour désenclaver la Casamance. Il s'agit de symboles forts : l'accession au conseil de sécurité contre la reconnaissance qu'il n'a qu'une seule Chine, d'une part, et la construction d'une autoroute permettant de transporter facilement et rapidement les marchandises chinoises arrivant au port de Dakar donc créant les conditions de la conquête commerciale de l'Afrique de l'ouest par la R.P.C. contre un ouvrage d'art visant à consolider et sécuriser l'unité du territoire national sénégalais, d'autre part.

Les autorités Taïwanais informées par leurs services de renseignements des rencontres entre des représentants de la RPC et du Sénégal ont analysé qu'il s'agissait d'un processus de surenchère préélectorale ; elles se sont lourdement trompées. Le Sénégal s'est montré fidèle à sa doctrine constante : l'intérêt d'abord ; le gouvernement du Sénégal a considéré en 2005 que son intérêt était de renouer avec la R.P.C. notamment pour rééquilibrer ses relations avec l'Europe. Mais, depuis la reprise des relations diplomatiques avec la R.P.C. un nouvel acteur économique est entré dans le jeu au travers de la finance : le monde islamique.

Rappelons que le Sénégal compte 90 % de musulmans. Le président Wade a porté son fils Karim Wade à la tête de l'Organisation de la Conférence Islamique et depuis les fonds islamiques affluent au Sénégal. « *Nous souhaitons que les investissements arabes interviennent largement en Afrique, les investissements n'y courent plus de risque* », a assené Abdoulaye Wade au cours de son allocution d'ouverture de la 11e conférence des Chefs d'États et Souverains de l'Organisation de la

Conférence Islamique, dans la mesure où « *l'Afrique est le continent de l'avenir avec, en 2050 plus de 1,7 milliard de consommateurs* ».

Comme un symbole, le terminal à conteneurs du port de Dakar sera d'ici le 1er janvier 2008 géré par l'entreprise émiratie Dubaï Ports World. L'opérateur portuaire devrait investir d'ici 2010, environ 327 milliards de F CFA (500 millions d'euros) dans les projets d'expansion de la plateforme portuaire sénégalaise. Ce sont 1,5 million de containers qui pourront être traités par an contre 350 000 actuellement. Ce marché stratégique perdu par le Groupe Bolloré acteur majeur de l'économie sénégalaise depuis 80 ans n'a pas été gagné par la République Populaire de Chine mais par un troisième acteur : une compagnie islamique.

Le fait que la RPC n'aurait pas ce marché était probable depuis le 24 juin 2007 puisque lors de la visite d'état de 6 jours du Président Wade, la zone économique spéciale de Shenzhen avait fait l'objet d'un déplacement qui avait donné l'occasion au maire de Shenzhen, M. Xu Zongheng, de mettre l'accent sur les « *progrès réalisés dans la construction de ports* » or cette visite avait été marquée par la signature d'un contrat... d'installation de télécommunication avec Huawei Technologies Co., Ltd.

Actuellement, au Sénégal les pays membres de l'O.C.I. développent une stratégie de puissance qui leur permet de gagner des marchés importants ; entre autres, les firmes dubaïotes Damag et Limitless ont obtenu les marchés de la construction de la nouvelle capitale et de la réalisation d'une zone industrielle en périphérie de Dakar.

6. Les artistes sénégalais et la Chine

L'indépendance d'esprit, la finesse et la créativité qui caractérisent les artistes sénégalais sont l'héritage de Léopold Sédar Senghor dont la puissance intellectuelle est à l'origine de la réputation de la culture sénégalaise dans le monde : musiciens dont Doudou Ndiaye Rose, Ismael Lo, Touré Kunda, Youssou Ndour ou Baba Maal, cinéastes comme Ousmane Sembene ou Djibril Diop Mambéty, peintres comme Kré Mbaye, Mussa Beydi, Aïssa Dione, Zulu, Cheikh Diouf, Kan-Si ou Joe Ouakam, sculpteurs comme Ousmane Sow ou Moustapha Dimé, illustrateurs dont TT Fons, Samba Fall ou Faye Samb, créateur de mode comme Oumou Sy ou Adama et surtout écrivains lus et étudiés dans toute l'Afrique comme Aminata Sow Fall, Abdoulaye Sadi, Cheikh Hamidou Kane ou Ken Bugul.

Ils sont aujourd'hui les porte-drapeaux de la culture sénégalaise ; une fierté pour l'ensemble du peuple sénégalais. La R.P.C. a mesuré la popularité et l'impact de ces leaders d'opinion et depuis la reprise des relations diplomatiques le Chine investit au Sénégal dans tous les domaines artistiques. Elle est ainsi présente à la biennale d'art contemporain Dak'art. La Chine a accordé au Sénégal un don de plus de 21 millions d'euros pour la construction d'un deuxième théâtre national de 1 800 places à Dakar en décembre 2007.

En octobre 2007, la troupe d'acrobatie chinoise de Tianjin s'est produite au théâtre national Daniel Sorano de Dakar. Début janvier 2008 à Dakar le ministre de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie, Mame Birame Diouf et l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Sénégal, Lu Shaye ont signé une convention formalisant le cadre de la coopération culturelle entre les deux pays. « *Cet accord fixe un nouveau cadre de coopération dans le domaine culturel. Il va également englober divers domaines comme la culture, le sport, l'édition, entre autres* », a expliqué Lu Shaye, au cours de la signature de cette convention. « *La convention va établir un programme de coopération nous permettant de diversifier les échanges. La connaissance mutuelle entre les deux populations est importante. C'est pourquoi, il est important d'investir dans le domaine culturel* » a encore indiqué l'ambassadeur de Chine à Dakar. « *Cet accord signé aujourd'hui*

formalise le cadre d'expression de nos échanges. Les domaines d'intervention seront étendus à la formation, aux échanges culturels, notamment entre écrivains sénégalais et chinois, pour permettre une compréhension mutuelle entre les deux peuples » a pour sa part souligné Mame Birame Diouf.

La coopération culturelle entre le Sénégal et la Chine devrait donc s'intensifier. Enfin, le président Wade a annoncé en décembre 2007 que la RPC allait financer la construction du « musée de la civilisation noire » selon le plan conçu par le premier président du Sénégal Léopold Sédar Senghor ; réalisation à très forte intensité symbolique.

7. L'éducation

Le Sénégal a de fort besoin particulièrement dans le domaine scolaire et universitaire. Les élites sénégalaises ont incontestablement un niveau de formation comparable à celui des pays du nord mais l'illettrisme reste fort et les catégories populaires n'ont pas accès à l'enseignement supérieur qui s'est fortement privatisé au cours des années 1990 à la suite des crises traversées par les structures publiques.

Il y a aujourd'hui 60 000 étudiants dans l'enseignement supérieur contre 15 000, il y a 15 ans. Les établissements recherchent des partenariats de formation avec des pays étrangers ; la République Populaire de Chine compte désormais au nombre de ceux qui proposent des solutions de formation et des bourses d'études aux hauts potentiels notamment aux étudiants des écoles de management. La RPC n'a pas pour l'instant investi dans un réseau d'école rurale ou un institut Confucius comme c'est le cas dans d'autres pays africains. En mars 2008, l'équipe de football des étudiants sénégalais de Wuhan en Chine domine le tournoi de étudiants francophones.

8. Le football

C'est le sport numéro 1 au Sénégal. Bien que n'ayant jamais emporté la coupe d'Afrique des nations, l'équipe nationale est une des meilleures du continent et plus de 150 joueurs professionnels évoluent dans les différents championnats européens. Le football est au Sénégal tout à la fois un jeu, une fête et une fierté nationale. Autour du terrain de football se révèle de manière criante l'opposition des philosophies de vie des Sénégalais et des Chinois. Après, la reprise des relations diplomatiques la RPC a invité une équipe sénégalaise en Chine pour disputer un tournoi.

Un joueur de l'équipe dira : *« Les chinois s'entraînent comme des fous avant les matchs après les matchs ; une telle quantité... j'ai jamais vu. Ils ne touchent presque pas le ballon ; ils ne s'amuse jamais avec. En match, ils sont cramés ; ils n'avancent pas ; ils jouent toujours pareil. Alors tu les tapes et ils se font engueuler par les officiels qui leur disent qu'ils sont fainéants et ne s'entraînent pas assez. Alors ils font une séance physique sur le stade ; après 90 minutes de match ! Leur foot c'est le bain. Les spectateurs, tu te demandes pourquoi ils sont là. Ils ne chantent pas, ne dansent pas, ne crient pas. Ils ont rien compris au foot. Au fond eux ce qui doit les intéresser vraiment dans le foot c'est pas le jeu ce doit être de fabriquer des ballons. »*. Les chinois prenant acte qu'ils ne parviendraient que difficilement à partager des valeurs communes dans ou autour du jeu ont modifié leur stratégie et sorti le carnet de chèques.

Constatant que l'échec de la candidature du Sénégal à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2010 était due au manque de stades conformes aux exigences de la CAF., la Chine a accepté de réhabiliter « clés en main » 11 stades vétustes entre 2008 et 2010 pour un montant global de 16 milliards de F CFA.

Lors de la cérémonie de démarrage des travaux de rénovation du stade Djigo de Pikine, M. Lu Shaye, ambassadeur de Chine au Sénégal, en présence de M. Issa Mbaye Samb, ministre

sénégalais des sports et des loisirs, déclarait devant un parterre de personnalités et une foule en liesse : « *Je suis sûr que ces stades une fois réhabilités deviendront des lieux de préférence du peuple sénégalais pour l'organisation des activités culturelles et sportives.* ». Pour les supporters sénégalais, l'aide chinoise est perçue comme la seule bonne nouvelle « footballistique » dans un contexte de crise paralysant tout à la Fédération sénégalaise de football depuis plus d'un an et une élimination au premier tour lors de la CAN Ghana 2008.

9. La santé

Malgré des progrès considérables depuis 1997, le paludisme reste le principal fléau de santé publique au Sénégal. En 2006, 1,5 million de cas ont été recensés par le programme national de lutte contre le paludisme. Le docteur Pape Moussa Thior a établi que le taux de mortalité palustre est de l'ordre de 33 % (avec un pic à 50 % dans le district de Kolda) ; essentiellement des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. 40 % des dépenses de santé publique sont mobilisées sur cette pathologie.

Selon les années, 30 % à 50 % des admissions dans les hôpitaux (en moyenne : 100 000 par an) sont nécessités par le paludisme. Le président chinois Hu Jintao au sommet Chine-Afrique qui s'est tenu début novembre 2006 a annoncé des mesures d'aide destinées à combattre ce fléau. R.P.C. et Sénégal faisaient alors preuve d'une grande réactivité puisque deux semaines plus tard était organisé à Dakar un séminaire sur la coopération sino-sénégalaise dans la lutte contre le paludisme.

À l'ouverture de cet atelier, premier du genre en Afrique selon les organisateurs, le conseiller commercial de l'ambassade de Chine, M. Zhou Zhaoming, a fait remarquer « *la rapidité avec laquelle a démarré la coopération sino-sénégalaise en matière de santé après le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays* ». M. Abdoulaye Ly représentant le Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale a insisté sur le fait que « *ce séminaire traduit l'excellence des relations de coopération entre la Chine et le Sénégal* ». Les experts chinois ont souligné que la Chine a fait des progrès considérables dans la lutte contre ce fléau, du fait que « *le nombre de malades est passé de 60 millions en 1949 à 35 000 aujourd'hui sur tout le territoire national de la Chine* ». Le Docteur Thior remarqua qu'« *une moustiquaire en Chine coûtait 2 \$ alors qu'elle coûtait 9 \$ au Sénégal* ». Le Chine s'est engagée dans un processus de transfert d'expérience, de mise à disposition de moyens financiers et humains dans le domaine de la santé.

Conclusions et citations

La Chine a besoin du Sénégal pour développer son commerce en Afrique car Dakar est la porte d'entrée de l'Afrique de l'ouest. Le Sénégal a besoin de la Chine pour quitter la 156e position en terme de développement humain ; rang étonnant au regard des atouts humains de ce pays.

La Chine sait qu'au Sénégal elle n'est pas en terrain conquis. Les Sénégalais sont au fait des enjeux de l'intelligence économique, c'est à Dakar que s'est tenu le 1er Colloque Africain de l'Intelligence Économique en 2006 et le commandant Mbaye Cissé a publié en novembre 2007 : « *L'affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine.* ». Les Sénégalais sont prudents qu'ils soient représentant des consommateurs tel Momar Ndao, président de l'association des consommateurs du Sénégal (Ascosen) : « *Le Sénégal doit dépasser le cadre du partenariat commercial pour arriver au stade du partenariat industriel, par le biais du transfert de technologie* » ou représentant du patronat comme Ibrahim Lô, responsable de l'Unacois-Def : « *La Chine, dont la population s'élève à 1 milliard 300 millions d'habitants, doit investir dans les secteurs primaires et secondaires et créer des emplois massifs. Mais*

pour nous, il n'est pas question que ses ressortissants viennent ici pour devenir des boutiquiers ou des tabliers, c'est-à-dire envahir le secteur informel et mener ainsi la vie dure aux « Goorgorlus » autochtones. Nous n'accepterons pas qu'ils viennent nous mener la concurrence dans ce secteur qui est à protéger ».

Alors que la RPC fait son retour sur la scène sénégalaise elle se trouve confrontée à la montée en puissance d'un acteur économique nouveau, islamique. Pour faire face à cette concurrence portée par la religion, la RPC semble avoir choisi de s'appuyer sur :

- Les femmes (ménagères, agricultrices, revendeuses, travailleuses de la mer...) qui constituent traditionnellement son principal groupe de soutien, en apportant « pouvoir d'achat », « éducation » et « aides sanitaires ».
- Les artistes, majoritairement plutôt réticents à la montée en puissance des groupes religieux dans les domaines laïques, par des investissements en infrastructures culturelles et l'ouverture de leur marché.
- Les amateurs de football par la rénovation de stades vétustes

« La Chine et le Sénégal, dotés tous deux d'une tradition culturelle spéciale, peuvent s'apprendre et s'inspirer l'un auprès de l'autre. »

Président Hu Jintao, le 22 juin 2006 au Grand Palais du Peuple à Pékin devant le Président Wade.

Communiqué conjoint sur le rétablissement des relations diplomatiques entre la République du Sénégal et la République Populaire de Chine

1. Conformément aux intérêts et aux aspirations des peuples sénégalais et chinois, la République du Sénégal et la République Populaire de Chine ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs à partir du 25 octobre 2005.

2. La République du Sénégal et la République Populaire de Chine sont convenues d'échanger de nouveau des ambassadeurs et de s'accorder, sur la base de la réciprocité, des facilités pour le fonctionnement de leurs ambassades respectives.

3. Le Gouvernement de la République Populaire de Chine soutient le Gouvernement de la République du Sénégal dans ses efforts déployés pour la sauvegarde de la souveraineté d'État et le développement de l'économie nationale. Le Gouvernement de la République du Sénégal reconnaît qu'il n'y a qu'une Chine dans le monde, que le Gouvernement de la République Populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant toute la Chine et que Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois. Le Gouvernement de la République Populaire de Chine apprécie cette position du Gouvernement de la République du Sénégal.

Pour la République du Sénégal

Pour la République Populaire de Chine

Fait à Beijing, le 25 octobre 2005

VII. LES DIFFERENCES CULTURELLES PEUVENT-ELLES BLOQUER L'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA CHINE EN AFRIQUE ? L'EXEMPLE DU NIGERIA

1. Présentation du Nigeria

La capitale du Nigeria est Abuja. La population du pays est estimée à 130,2 millions d'habitants.

Les pays limitrophes du Nigeria sont le Niger au nord, le Tchad (dont il est séparé par le lac Tchad) au nord-est, le Cameroun à l'est et le Bénin à l'ouest. Au sud, le Nigeria est bordé par deux baies dans le golfe de Guinée : la baie du Bénin et le golfe du Biafra.



2. Une vie culturelle riche

Les grands moments de la vie d'un Nigérien sont célébrés par différents rituels : la cérémonie du don du prénom, les cérémonies d'initiations, celles de mariage ou de funérailles.

Ces événements associent les devins et les membres de la communauté dans des « mascarades » – composante essentielle des pratiques religieuses traditionnelles dont les femmes sont fréquemment exclues. Utilisés partout, les masques et les costumes représentent les ancêtres, mais leur facture change selon les régions et les ethnies.

À la campagne, les membres des familles étendues vivent souvent sous le même toit (tout comme en Chine). Leurs relations sont définies selon l'âge : seules les personnes les plus âgées ou encore en position d'autorité peuvent appeler les autres par leur prénom - y compris entre frères et sœur (ainsi un(e) cadet(e) appellera son aîné(e) « grand frère » ou « grande sœur »). De la même manière, les plus jeunes s'occupent des personnes âgées. Cette coutume tend à disparaître progressivement dans les villes.

La langue officielle du Nigéria est l'anglais. En deuxième langue, le français est la langue commerciale dans presque toute la région. Les principales langues africaines sont le haoussa, le yoruba, l'ibo, l'edo et l'efik.

L'art nigérien puise ses sources et son inspiration dans le surnaturel et l'animisme. Les masques yoruba, taillés dans du bois, symbolisent les dieux et les forces de la nature. Lors des cérémonies, ces masques permettent de garder le contact avec l'esprit des ancêtres disparus. Ils font également leur apparition aux enterrements, pour apaiser l'esprit des défunts. Parmi tous les masques yoruba, ceux du rite *epa*, en forme de casques, sont les plus spectaculaires. Les sculptures de bronze, de terre cuite et de bois des Nupe, Igbira, Igala et Yoruba, de même que les grandes statues en bronze d'Ife et de Benin City expriment aussi des influences surnaturelles.

Le Nigeria compte 250 groupes ethniques. Parmi ceux-là, trois prédominent : les Haoussa dans le Nord, les Ibo (ou Igbo) dans l'Est et les Yoruba dans l'Ouest. Les religions tendent à correspondre à ces lignes ethniques : les musulmans dominent dans le Nord, les catholiques dans l'Est et les animistes dans l'Ouest. Il existe aussi un grand nombre de rites syncrétistes tels que celui qui associe le christianisme aux esprits protecteurs. L'animisme s'adresse ainsi aux esprits ancestraux qui protègent la terre et assurent le bien-être de la tribu. Les rites sacrificiels et cérémonies juju mettent en scène des crânes d'animaux, des os et des insectes séchés, permettant d'entrer en contact avec ces esprits. Les fétiches, comme les *ibej* (poupées jumelles ornées de perles), jouent un grand rôle dans la vie des Nigériens, qui les portent sur eux pour s'attirer la chance et la prospérité.

3. Les ressources du pays

L'agriculture emploie plus de la moitié de la population du Nigeria. Les produits de base sont le riz, le maïs, le manioc, le sorgho et le millet. Les produits destinés à la vente sont les arachides, le cacao, le caoutchouc et l'huile de palme. Le bois et l'élevage ont connu un développement rapide ces vingt dernières années. Mais les gouvernements successifs n'ont néanmoins pas réussi à faire retrouver au pays l'autosuffisance alimentaire de jadis.

Le secteur le plus important est celui de l'industrie pétrolière, qui représente 90 % des revenus d'exportation du Nigeria, faisant du pays le premier producteur de pétrole en Afrique. Le Nigeria exploite également des mines d'étain, de charbon, de fer, de zinc et d'uranium. Il possède par ailleurs d'importantes réserves inexploitées de gaz naturel et de charbon. Dans les années soixante, une industrie de transformation s'est implantée, principalement grâce aux revenus du pétrole. Cette industrie couvre aujourd'hui un grand nombre de secteurs : agroalimentaire, construction de véhicules, textile, produits pharmaceutiques, papier et ciment.

4. Une situation de crise

Malgré l'abondance des ressources naturelles présentes sur son territoire, le Nigeria souffre depuis une dizaine d'années d'une crise économique chronique principalement due à l'instabilité politique, à la mauvaise gestion et à la corruption. Le PIB annuel par habitant ne dépasse pas 290 €, un niveau à peine supérieur à celui des pays les plus pauvres du monde. Le pays est accablé par une énorme dette extérieure dont le remboursement s'élève à 2,8 milliards d'euros par an. Des négociations sont en cours afin de réduire ce montant et d'annuler tout ou partie de l'ensemble de la dette. Le nouveau gouvernement civil devait mettre en œuvre d'importantes réformes économiques, mais les avancées se font attendre dans ce domaine.

5. Zone de libre-échange avec la Chine

Une zone de libre-échange relie étroitement la province du Jiangsu de Chine à Lagos au Nigeria, et même à toute l'Afrique. Il s'agit de la FTZ de Lekki. Cette zone devient actuellement une base d'investissement des entreprises chinoises, particulièrement des entreprises de Nanjing, capitale provinciale du Jiangsu.

Au cours de sa première inspection dans la zone de libre-échange de Lekki à Lagos au Nigeria, le président du conseil d'administration de Dajian Logistics, Tao Zhiqiang, a obtenu des commandes pour un montant de 600 000 dollars. Actuellement cette compagnie possède dans cette zone un terrain de 300 mu (200 000 m²). « Je suis optimiste quant au marché de logistique au Nigeria. Nous projetons d'y établir une base de logistique rayonnant vers toute l'Afrique », annonce Tao.

À environ 60 km de Lagos (la capitale commerciale du Nigeria) sur la côte de l'Atlantique, la FTZ sino-nigériane de Lekki est considérée comme un exemple de coopération sino-africaine.